

MANUEL DE L'UTILISATEUR



Modèle C723 Unité de réfrigération pour crème glacée

Instructions d'utilisation originales

069127FCM

18/03/2011 (Publication originale)
(Mise à jour 19/05/2014)

Remplissez cette page pour la consulter lorsque vous avez besoin des services d'un technicien.

Distributeur Taylor : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Service : _____

Pièces : _____

Date d'installation : _____

Renseignements de l'étiquette signalétique :

Numéro de modèle : _____

Numéro de série : _____

Données électriques : Tension _____ Cycle _____

Phase _____

Capacité maximum des fusibles : _____ A

Courant admissible minimum : _____ A

© 2011 Taylor Company
069127FCM

Toute reproduction, divulgation ou distribution non autorisée de copies de toute partie de cet ouvrage par qui que ce soit pourra représenter une infraction à la loi des États-Unis d'Amérique et d'autres pays sur les droits d'auteur et entraîner l'octroi de dommages et intérêts pouvant s'élever jusqu'à 250 000 \$ US (17 USC 504) pour des raisons de violation, ainsi que d'autres sanctions pénales et civiles. Tous droits réservés.



Taylor Company
750 N. Blackhawk Blvd.
Rockton, IL 61072
États-Unis

Table des matières

Section 1	À l'intention de l'installateur	1
	Mesures de sécurité.....	1
	Préparation du site.....	1
	Unités refroidies à l'air	1
	Raccords d'eau (Unités refroidies à l'eau seulement).....	2
	Raccords électriques	2
	Rotation du batteur	3
	Chariots facultatifs	3
	Fluide frigorigène	3
Section 2	À l'intention de l'utilisateur	4
Section 3	Sécurité	5
Section 4	Schéma des pièces	8
	Modèle C723	8
	Modèle C723 - Équipé à l'usine d'un agitateur.....	10
	Modèle C723 - Assemblage du batteur et de la porte.....	12
	Chariots facultatifs	13
	Accessoires	14
	Brosses.....	15
Section 5	Important : À l'intention de l'utilisateur	16
	Définitions des symboles	17
	Descriptions des écrans d'utilisation	20
	Menu des gérants	21
Section 6	Marche à suivre d'utilisation	27
	Assemblage	27
	Assainissement.....	32
	Amorçage	34
	Nettoyage manuel à la brosse	34
	Vidange du produit du cylindre de réfrigération	34
	Rinçage.....	35

Table des matières - page 2

Nettoyage de la trémie	35
Démontage	36
Nettoyage à la brosse	36
Section 7 Important : Liste de vérification de l'utilisateur	37
Lors du nettoyage et de l'assainissement	37
Dépannage concernant le nombre de bactéries	37
Vérifications d'entretien régulier	37
Entreposage hivernal	38
Section 8 Guide de dépannage	39
Section 9 Calendrier de remplacement des pièces	42
Section 10 Garantie limitée sur l'équipement	43
Section 11 Garantie limitée sur les pièces	45

Remarque : La recherche continue permet une amélioration constante. Les renseignements contenus dans ce manuel sont donc sujets à changement sans préavis.

Remarque : Seules les instructions provenant de l'usine ou leurs équivalents traduits autorisés sont considérés comme l'ensemble original d'instructions.

© 2011 Taylor Company (Publication originale)

Mise à jour en mai 2014

069127FCM

Toute reproduction, divulgation ou distribution non autorisée de copies de toute partie de cet ouvrage par qui que ce soit pourra représenter une infraction à la loi des États-Unis d'Amérique et d'autres pays sur les droits d'auteur et entraîner l'octroi de dommages et intérêts pouvant s'élever jusqu'à 250 000 \$ US (17 USC 504) pour des raisons de violation, ainsi que d'autres sanctions pénales et civiles.

Tous droits réservés



Taylor Company
750 N. Blackhawk Blvd.
Rockton, IL 61072
États-Unis

Section 1

À l'intention de l'installateur

Les renseignements suivants ont été inclus dans le manuel comme directives de sécurité et de réglementation. Pour connaître la totalité des instructions sur l'installation, consultez la liste de vérification d'installation.

Mesures de sécurité



Dans toutes les régions du monde, l'équipement doit être installé conformément aux codes locaux en vigueur. Communiquez avec vos autorités locales en cas de questions.

Il faut s'assurer que toutes les pratiques de sécurité de base sont respectées durant l'installation et les activités de service reliées à l'installation et à l'entretien de l'équipement Taylor.

- Seul le personnel de service autorisé de Taylor peut effectuer l'installation et la réparation de l'équipement.
- Le personnel de service autorisé doit consulter la norme OSHA 29CFR1910.147 ou le code en vigueur de la région pour connaître la marche à suivre de verrouillage/étiquetage de l'industrie avant de commencer l'installation ou les réparations.
- Le personnel de service autorisé doit s'assurer de se procurer et de porter l'équipement de protection individuel approprié lorsque cela est nécessaire lors de l'installation et de l'entretien.
- Le personnel de service autorisé doit retirer tous les bijoux en métal, les bagues et les montres avant de travailler avec de l'équipement électrique.



La ou les sources d'alimentation électrique principales de l'unité de réfrigération doivent être débranchées avant de procéder aux réparations. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures ou la mort par électrocution ou par des pièces mobiles dangereuses et causer un mauvais fonctionnement de l'appareil ou des dommages à ce dernier.

Remarque : Toutes les réparations doivent être effectuées par un technicien de service autorisé de Taylor.



Cette unité comporte de nombreux rebords coupants qui peuvent causer des blessures graves.

Préparation du site

Inspectez la zone où l'unité sera installée, avant de déballer l'unité. Assurez-vous que tous les dangers possibles pour l'utilisateur et pour l'équipement ont été éliminés.

Unités refroidies à l'air

Le modèle C723 refroidi à l'air requiert un dégagement minimum de 6 po (152 mm) du côté gauche et du côté droit et de 0 po à l'arrière. Le modèle C723 équipé d'une décharge d'air verticale requiert un dégagement minimum de 6 po (152 mm) du côté gauche, de 0 po du côté droit et de 0 po à l'arrière.

Cela permettra une bonne circulation d'air dans le condenseur. Le non-respect des dégagements adéquats peut réduire la capacité de réfrigération de l'unité et possiblement endommager de façon permanente le compresseur.

Pour utilisation à l'intérieur seulement : Cette unité est conçue pour fonctionner à l'intérieur, à une température ambiante normale entre 70 et 75 °F (21 et 24 °C). Cette unité de réfrigération a été en mesure de fonctionner à une température ambiante élevée de 104 °F (40 °C), mais à capacité réduite.



Cette unité **NE** doit **PAS** être installée dans une aire où un jet ou tuyau d'eau peut être utilisé. **N'utilisez JAMAIS** un jet ou un tuyau d'eau pour rincer ou nettoyer l'unité. Le non-respect de cette consigne peut causer une électrocution.



Cette unité doit être installée sur une surface au niveau pour éliminer le danger qu'elle bascule. Il faut être extrêmement prudent lors du déplacement de l'unité pour toute raison. Il faut au moins deux personnes pour déplacer l'unité en toute sécurité. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures ou des dommages à l'équipement.

Sortez l'unité de sa caisse et inspectez-la pour vous assurer qu'elle n'est pas endommagée. Signalez tout dommage à votre distributeur Taylor.

Cet appareil a été fabriqué aux États-Unis et les mesures des pièces sont des mesures américaines. Toutes les conversions aux mesures métriques sont approximatives et peuvent varier.

Raccords d'eau

(Unités refroidies à l'eau uniquement)

Il faut fournir une alimentation en eau froide suffisante à l'aide d'une valve manuelle. À l'arrière, du côté droit de l'unité, sont fournies deux connexions d'eau I.P.S. 3/8 po, l'une pour l'entrée d'eau et l'autre pour la vidange permettant une connexion facile. Utilisez des conduites d'eau de 1/2 po de diamètre intérieur pour les raccords à l'appareil. (Il est recommandé d'utiliser des flexibles si les codes locaux le permettent.) Selon la composition de l'eau, il peut être recommandé d'installer un filtre pour empêcher des substances étrangères d'obstruer la valve d'eau automatique. Il n'y aura qu'un seul raccord d'entrée d'eau et un seul raccord de vidange. N'installez PAS de valve manuelle sur la conduite de vidange d'eau! L'eau doit toujours couler dans cet ordre : premièrement par la valve d'eau automatique, puis par le condenseur et enfin par le raccord de sortie, jusqu'à un **drain ouvert**.



Un dispositif de prévention de reflux est nécessaire du côté du raccord d'entrée d'eau.

Référez-vous aux codes locaux, nationaux et provinciaux en vigueur, afin de définir la bonne configuration.

Raccords électriques

Aux États-Unis, cet équipement doit être installé en conformité avec le National Electrical Code (NEC), ANSI/NFPA 70-1987. Le but du NEC est d'assurer concrètement la sécurité des personnes et des biens contre les dangers découlant de l'utilisation de l'électricité. Ce code contient des modalités considérées comme nécessaires pour assurer la sécurité. Dans toutes les autres régions du monde, l'équipement doit être installé conformément aux codes locaux en vigueur. Communiquez avec les autorités locales.



RESPECTEZ LES CODES ÉLECTRIQUES LOCAUX!

Chaque unité nécessite une source d'alimentation en électricité pour chaque étiquette signalétique sur l'unité. Vérifiez la ou les étiquettes signalétiques de l'unité de réfrigération pour connaître les données de la protection contre les surcharges du circuit, du

fusible, du courant admissible et autres spécifications électriques. Consultez le schéma de câblage situé à l'intérieur du coffret électrique pour effectuer les branchements correctement.



ATTENTION : CET APPAREIL DOIT ÊTRE MIS À LA TERRE! LE NON-RESPECT DE CETTE CONSIGNE PEUT CAUSER DES BLESSURES GRAVES PAR ÉLECTROCUTION!



Cette unité est équipée d'une patte de mise à la terre équipotentielle qui doit être correctement fixée à l'arrière du cadre par l'installateur autorisé. L'emplacement d'installation est indiqué par le symbole de lien équipotentiel (5021 de IEC 60417-1) sur le panneau amovible et le cadre de l'appareil.



- Les appareils branchés en permanence à du câblage fixe et dont le courant de fuite peut dépasser 10 mA, surtout lorsqu'ils sont débranchés ou non utilisés pendant de longues périodes, ou lors de la première installation, doivent comporter un dispositif de protection, comme un disjoncteur de fuite de terre, pour protéger contre les fuites de courant, qui doit être installé par du personnel autorisé conformément aux codes locaux.
- Les appareils stationnaires qui ne sont pas équipés de cordon électrique et d'une prise ou d'un autre dispositif de débranchement de l'appareil de la source électrique doivent être équipés d'un interrupteur de sectionnement omnipolaire avec un intervalle de contact d'au moins 3 mm placé sur l'installation externe.
- Les cordons électriques utilisés avec cet appareil doivent être résistants à l'huile, être en câble gainé flexible et pas plus léger que du polychloroprène ou autre élastomère synthétique équivalent (désignation de Code 60245 IEC 57) et avoir été installés avec l'ancrage adéquat pour éliminer la tension mécanique sur les conducteurs, incluant la torsion, aux terminaux et protéger l'isolant des conducteurs contre l'abrasion.
Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son agent de service ou une personne de qualification similaire afin d'éviter tout danger.

Rotation du batteur



La rotation du batteur doit s'effectuer dans le sens des aiguilles d'une montre, lorsqu'on regarde dans le cylindre de réfrigération.

Remarque : La marche à suivre suivante doit être effectuée par un technicien de service formé.

Pour corriger le sens de la rotation sur une unité triphasée, il faut échanger deux des câbles d'alimentation au niveau du bornier principal de l'unité de réfrigération seulement.

Pour corriger la rotation sur une unité à alimentation monophasée, inversez les fils d'alimentation à l'intérieur du moteur du batteur. (Suivez le diagramme imprimé sur le moteur.)

Les raccords électriques se font directement dans le bornier fourni dans le boîtier de branchement.

Chariots facultatifs

Deux chariots facultatifs sont disponibles.

1. **C20600-AFB: Chariot de hauteur conforme ADA, sans porte.**
2. **C20600-000: Chariot de hauteur standard avec panneau avant à porte échangeable et panneau arrière.**

Remarque : Si on a besoin de la porte à l'arrière du chariot plutôt qu'à l'avant, le panneau avant à porte et le panneau arrière peuvent être échangés. Pour échanger ces panneaux, retirez les cinq vis de chaque panneau. Échangez les panneaux et réinstallez-les en vous assurant que **toutes** les vis sont réinstallées.



IMPORTANT! À des fins de sécurité, l'unité de réfrigération doit être boulonnée au chariot à l'aide des 4 boulons. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures pour le personnel ou des dommages pour l'équipement.

Fluide frigorigène



Par respect pour l'environnement, Taylor se limite à l'utilisation de fluides frigorigènes hydrofluorocarbonés écologiques. Le fluide frigorigène hydrofluorocarboné utilisé dans cet appareil est le R404A. Ce fluide frigorigène est généralement considéré comme non toxique et ininflammable, avec un potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PDO) de zéro (0).

Cependant, tout gaz sous pression est potentiellement dangereux et doit être manipulé avec précaution. NE remplissez JAMAIS complètement une bonbonne de fluide frigorigène. Remplissez la bonbonne jusqu'à environ 80 % de sa capacité pour laisser l'espace nécessaire à la dilatation normale.



Utilisez uniquement du fluide frigorigène R404A conforme à la spécification 700 de la norme AHRI. L'utilisation de tout autre fluide frigorigène peut exposer les usagers et utilisateurs à des dangers inattendus.



La vaporisation du fluide frigorigène sur la peau pourrait causer de graves blessures. Protégez-vous la peau et les yeux. En cas de brûlure par le fluide frigorigène, rincez immédiatement avec de l'eau froide. Si la brûlure est grave, appliquez de la glace et communiquez immédiatement avec un médecin.



Taylor rappelle aux techniciens de prêter attention aux lois gouvernementales concernant l'extraction, le recyclage et les systèmes de récupération de fluide frigorigène. Si vous avez des questions sur ces lois, veuillez communiquer avec le service d'entretien de l'usine.



AVERTISSEMENT : Lorsqu'il est utilisé avec des huiles de polyolestère, le fluide frigorigène R404A absorbe beaucoup d'humidité. La durée maximum d'ouverture d'un système de réfrigération doit être de 15 minutes. Bouchez tous les orifices des tubes pour éviter que de l'eau ou l'humidité présente dans l'air ne soient absorbées par l'huile.

Votre unité a été soigneusement conçue et fabriquée pour vous offrir une utilisation fiable.

Cette unité de réfrigération, si elle est bien utilisée et entretenue, produira constamment des produits de qualité. Comme tous les appareils mécaniques, elle doit être nettoyée et entretenue. Elle nécessitera un minimum d'entretien et d'attention si la marche à suivre d'utilisation de ce manuel est respectée.



Il faut lire ce manuel de l'utilisateur avant d'utiliser l'appareil ou d'en effectuer l'entretien.

En aucun temps, votre unité de réfrigération Taylor NE compensera ni NE corrigera les erreurs survenues durant la préparation ou le remplissage. La marche à suivre initiale d'assemblage et d'amorçage est donc extrêmement importante. Il est fortement recommandé que tout le personnel responsable de l'utilisation de l'appareil, à la fois du montage et du démontage, lise cette marche à suivre pour être bien formé et s'assurer qu'il n'y a pas de confusion.

Si vous avez besoin d'aide technique, communiquez avec votre distributeur Taylor local autorisé.

Votre garantie Taylor n'est valable que si les pièces sont des pièces Taylor autorisées, achetées auprès du distributeur Taylor local autorisé et si tout le travail de service nécessaire a été effectué par un technicien de service de Taylor autorisé. Taylor se réserve le droit de refuser les réclamations de garantie relatives aux unités ou aux pièces si des pièces ou du fluide frigorigène non approuvés par Taylor ont été installés sur l'appareil, si des modifications ont été effectuées sans respecter les recommandations de l'usine ou s'il est établi que le problème a été causé par un abus, une mauvaise utilisation, une négligence ou un manquement à suivre toutes les instructions d'utilisation. Pour tous les détails sur votre garantie Taylor, veuillez consulter la section Garantie limitée de ce manuel.

Remarque : La recherche continue permet une amélioration constante. Les renseignements contenus dans ce manuel sont donc sujets à changement sans préavis.



Si le symbole du bac marqué d'un X est apposé sur cet appareil, il signifie que ce produit est conforme à la directive de l'UE de même qu'aux lois semblables entrées en vigueur après le 13 août 2005. Donc, il doit être mis aux ordures séparément après sa vie fonctionnelle et ne peut pas être jeté avec les déchets non triés de la municipalité.

L'utilisateur a la responsabilité de transporter le produit au lieu de collecte approprié, comme il est indiqué dans le code local.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les lois applicables, il faut communiquer avec la municipalité et/ou le distributeur local.

Exonération de garantie du compresseur

Le ou les compresseurs de réfrigération de cet appareil sont garantis pour le temps indiqué dans la section de la Garantie limitée accompagnant cet appareil. Cependant, en raison du Protocole de Montréal et des amendements à la loi américaine sur l'air propre (Clean Air Act) de 1990, de nombreux nouveaux fluides frigorigènes font l'objet de tests et sont développés, et donc, pourraient être adoptés par l'industrie de l'entretien. Certains de ces nouveaux fluides frigorigènes prétendent pouvoir remplacer les anciens, dans bon nombre d'applications. Il faut noter que, dans le cas d'un entretien normal du système de réfrigération de cet appareil, **il faudra utiliser uniquement le fluide frigorigène mentionné sur l'étiquette signalétique de l'appareil.** L'utilisation non autorisée d'autres fluides frigorigènes annulera la garantie du compresseur Taylor. Il incombe au propriétaire de l'unité de communiquer cette condition au technicien qu'il emploie.

Il faut également noter que Taylor ne garantit pas le fluide frigorigène utilisé dans l'appareil. Par exemple, en cas de perte du fluide frigorigène lors d'un entretien ordinaire de l'appareil, Taylor n'est pas dans l'obligation de fournir, ni d'assurer son remplacement, que ce soit en échange de paiement ou non. Taylor a l'obligation de recommander un remplacement convenable, dans le cas où le fluide frigorigène d'origine serait banni, deviendrait désuet ou ne serait plus offert au cours de la garantie de cinq ans du compresseur.

Taylor continuera de se tenir au courant des innovations dans l'industrie et de tester de nouveaux produits, lorsqu'ils se présentent. Advenant qu'après avoir été testé par nous, un liquide frigorigène s'avère un produit de remplacement adéquat, la limitation ci-dessus sera rendue nulle. Pour connaître le statut actuel d'un liquide frigorigène de rechange par rapport à la garantie de votre compresseur, communiquez avec votre distributeur Taylor local ou l'usine Taylor. Soyez prêt à fournir le numéro de modèle et le numéro de série de l'unité en question.

Chez Taylor, nous nous soucions de la sécurité de l'utilisateur lorsqu'il est en contact avec l'unité de réfrigération ou ses pièces. Taylor a déployé de grands efforts pour concevoir et construire des caractéristiques de sécurité intégrées pour vous protéger et protéger le technicien de service. Par exemple, des étiquettes d'avertissement ont été attachées à l'unité de réfrigération pour mieux souligner les mesures de sécurité à l'utilisateur.



IMPORTANT - Le non-respect des consignes de sécurité suivantes peut causer des blessures graves ou entraîner la mort. Le non-respect de ces avertissements peut endommager l'appareil et ses composants. Les dommages aux composants peuvent entraîner des coûts de remplacement et des frais de service pour réparation.



N'utilisez **PAS** l'unité de réfrigération avant d'avoir lu ce Manuel de l'utilisateur. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures ou des risques pour la santé, des dommages à l'équipement ou un mauvais fonctionnement de l'unité de réfrigération.



Cet appareil doit être utilisé uniquement par du personnel formé. Il n'est pas conçu pour être utilisé par des enfants ou des personnes avec des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou par des personnes manquant d'expérience et de connaissances, sauf si ces personnes sont supervisées ou instruites à l'utilisation de l'appareil, par une personne responsable de leur sécurité.



Cette unité est équipée d'une patte de mise à la terre équipotentielle qui doit être correctement fixée à l'arrière du cadre par l'installateur autorisé. L'emplacement d'installation est indiqué par le symbole de lien équipotentiel (5021 de IEC 60417-1) sur le panneau amovible et le cadre de l'appareil.



N'utilisez **PAS** un jet d'eau pour nettoyer ou rincer l'unité de réfrigération. Le non-respect de ces consignes peut causer une électrocution grave.



- Toutes les réparations doivent être effectuées par un technicien de service autorisé de Taylor.
- Les sources d'alimentation électrique principales de l'appareil doivent être débranchées avant de procéder aux réparations.
- N'utilisez **PAS** l'unité de réfrigération si elle n'est pas correctement mise à la terre.
- N'utilisez **PAS** l'unité de réfrigération avec des fusibles de capacité supérieure à celle indiquée sur l'étiquette signalétique de l'unité de réfrigération.
- Les appareils branchés en permanence à du câblage fixe et dont le courant de fuite peut dépasser 10 mA, surtout lorsqu'ils sont débranchés ou non utilisés pendant de longues périodes, ou lors de la première installation, doivent comporter des dispositifs de protection, comme un disjoncteur de fuite de terre, pour protéger contre les fuites de courant, qui doit être installé par du personnel autorisé conformément aux codes locaux.
- Les appareils stationnaires qui ne sont pas équipés d'un cordon électrique et d'une prise ou d'un autre dispositif de débranchement de l'appareil de la source électrique doivent être équipés d'un interrupteur de sectionnement omnipolaire avec un intervalle de contact d'au moins 3 mm placé sur l'installation externe.
- Les cordons électriques utilisés avec cet appareil doivent être résistants à l'huile, être en câble gainé flexible et pas plus léger que du polychloroprène ou autre élastomère synthétique équivalent (désignation de Code 60245 IEC 57) et avoir été installés avec l'ancrage adéquat pour éliminer la tension mécanique sur les conducteurs, incluant la torsion, aux terminaux et protéger l'isolant des conducteurs contre l'abrasion.
Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son agent de service ou une personne de qualification similaire afin d'éviter tout danger.

Le non-respect de ces consignes peut causer une électrocution. Communiquez avec votre distributeur Taylor autorisé local pour effectuer l'entretien de l'appareil.



- **NE** permettez **PAS** à du personnel non formé d'utiliser cet appareil.
- N'utilisez **PAS** l'unité de réfrigération si les panneaux de service et les portes d'accès ne sont pas maintenus par des vis.
- **NE** retirez **AUCUNE** pièce de fonctionnement interne (exemples : porte de l'unité, batteur, lames du racleur, etc.) sans que tous les interrupteurs d'alimentation soient en position OFF (À l'arrêt).

Le non-respect de ces consignes peut causer de graves blessures aux doigts ou aux mains par des pièces mobiles dangereuses.



Cette unité comporte de nombreux rebords coupants qui peuvent causer des blessures graves.

- **NE placez PAS** d'objets, ni de doigts dans le bec de distribution. Vous pourriez contaminer le produit et vous blesser gravement au contact de la lame.
- **SOYEZ EXTRÊMEMENT PRUDENT** lors du retrait du batteur. Les lames du racleur sont très coupantes.
- **ATTENTION – REBORDS COUPANTS** : Il faut deux personnes pour manipuler le distributeur de verres/cônes. Il faut enfiler des gants de protection et il ne faut **PAS** utiliser les orifices de montage pour soulever ou tenir le distributeur. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures aux doigts ou des dommages à l'équipement.



L'accès à l'aire de service de l'unité est réservé aux personnes ayant les connaissances et une expérience concrète avec l'appareil, en particulier en ce qui concerne la sécurité et l'hygiène.



Cet appareil doit être placé sur une surface au niveau. Il faut être extrêmement prudent lors de son déplacement pour toute raison. Il faut deux personnes ou plus pour déplacer l'appareil en toute sécurité. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures ou des dommages à l'équipement.



Les calendriers de nettoyage et d'assainissement sont régis par les agences de réglementation provinciales et locales et doivent être respectés. Consultez la section « Nettoyage » de ce manuel pour connaître la marche à suivre de nettoyage appropriée de l'unité.

N'obstruez PAS les ouvertures d'entrée et de sortie d'air.

Le modèle C723 refroidi à l'air requiert un dégagement minimum de 6 po (152 mm) du côté gauche et du côté droit et de 0 po à l'arrière. Le modèle C723 équipé d'une décharge d'air verticale requiert un dégagement minimum de 6 po (152 mm) du côté gauche, de 0 po du côté droit et de 0 po à l'arrière.

Cela permettra une bonne circulation d'air dans le condenseur. Le non-respect des dégagements adéquats peut réduire la capacité de réfrigération de l'unité et possiblement endommager de façon permanente le compresseur.

Pour utilisation à l'intérieur seulement : Cette unité est conçue pour fonctionner à l'intérieur, à une température ambiante normale entre 70 et 75 °F (21 et 24 °C). Cette unité de réfrigération a pu fonctionner à une température ambiante élevée de 104 °F (40 °C), mais à capacité réduite.

N'utilisez PAS l'appareil sans produit. Le non-respect de cette consigne peut causer des dommages à l'appareil.

NIVEAU DE BRUIT : L'émission de bruit aérien ne dépasse pas 78 dB(A) lorsque mesurée à 1 m de distance de la surface de l'appareil et à une hauteur de 1,6 m du plancher.

Section 4

Schéma des pièces

Modèle C723

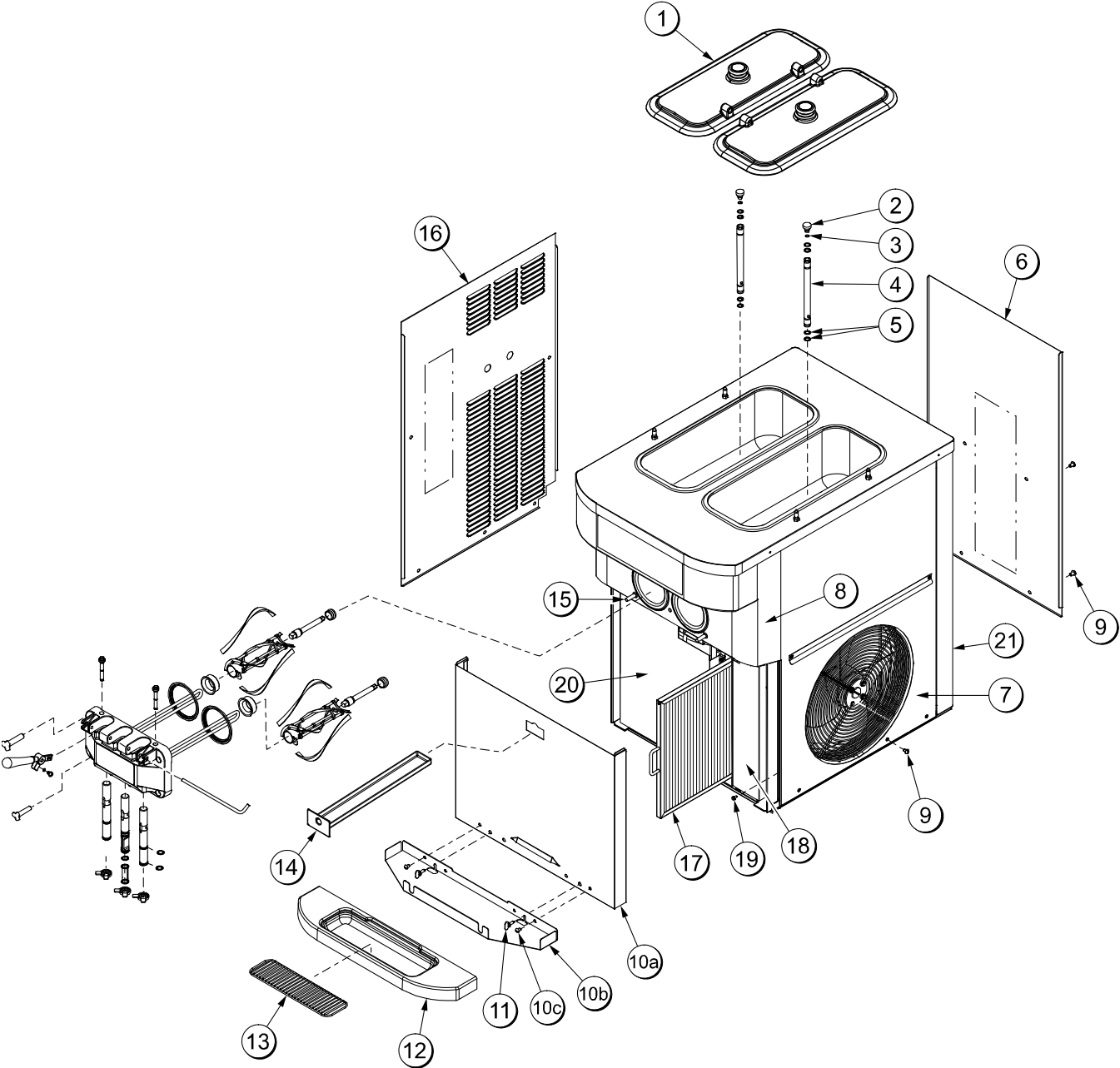


Figure 1

Identification des pièces – vue éclatée du modèle C723

Article	Description	N° de pièce
1	COUVERCLE DE LA TRÉMIE	041682-BLA
2	ORIFICE	022465-100
3	JOINT TORIQUE 3/8 DIAM. EXT. X 0,070 LARGE (100 PAR SAC)	016137
4	ORIFICE DE FLEXIBLE D'ALIMENTATION CRÈME GLACÉE 5/32 A	X29429-2
5	JOINT TORIQUE-0,643 DIAM. EXT. X 0,077 LARGE (50 PAR SAC)	018572
6	PANNEAU ARRIÈRE	069340
7	PANNEAU A CÔTÉ DROIT	X68854
8	PANNEAU A AVANT	X81843
9	VIS 1/4-20x3/8 À FENTE	011694
10	PANNEAU A TABLETTE (INCLUT ARTICLES 10a-10c)	X81840
10a	PANNEAU AVANT INFÉRIEUR A	X81841
10b	TABLETTE PLATEAU D'ÉGOUTTEMENT	080782

Article	Description	N° de pièce
10c	VIS 1/4-20x3/8 À FENTE	011694
11	VIS À TÊTE À OREILLES	081582
12	PLATEAU D'ÉGOUTTEMENT	080781
13	GRILLE	046177-SP
14	BAC D'ÉGOUTTEMENT A 15 1/8 DE LONG	X51601
15	GOUJON CÔNE	055987
16	PANNEAU LATÉRAL GAUCHE	068851
17	ASSEMBLAGE DU FILTRE	X81440
17a	FILTRE À AIR-18,28X15,5X0,70	052779-15
18	COUVERCLE D'ACCÈS AVANT D	068844
19	VIS À FENTE HEX 10X3/8	015582
20	COUVERCLE D'ACCÈS DE GAUCHE	081834
21	GARNITURE COIN ARRIÈRE DROIT	068847
	GARNITURE COIN ARRIÈRE GAUCHE	080238

Modèle C723 - Équipé à l'usine d'un agitateur

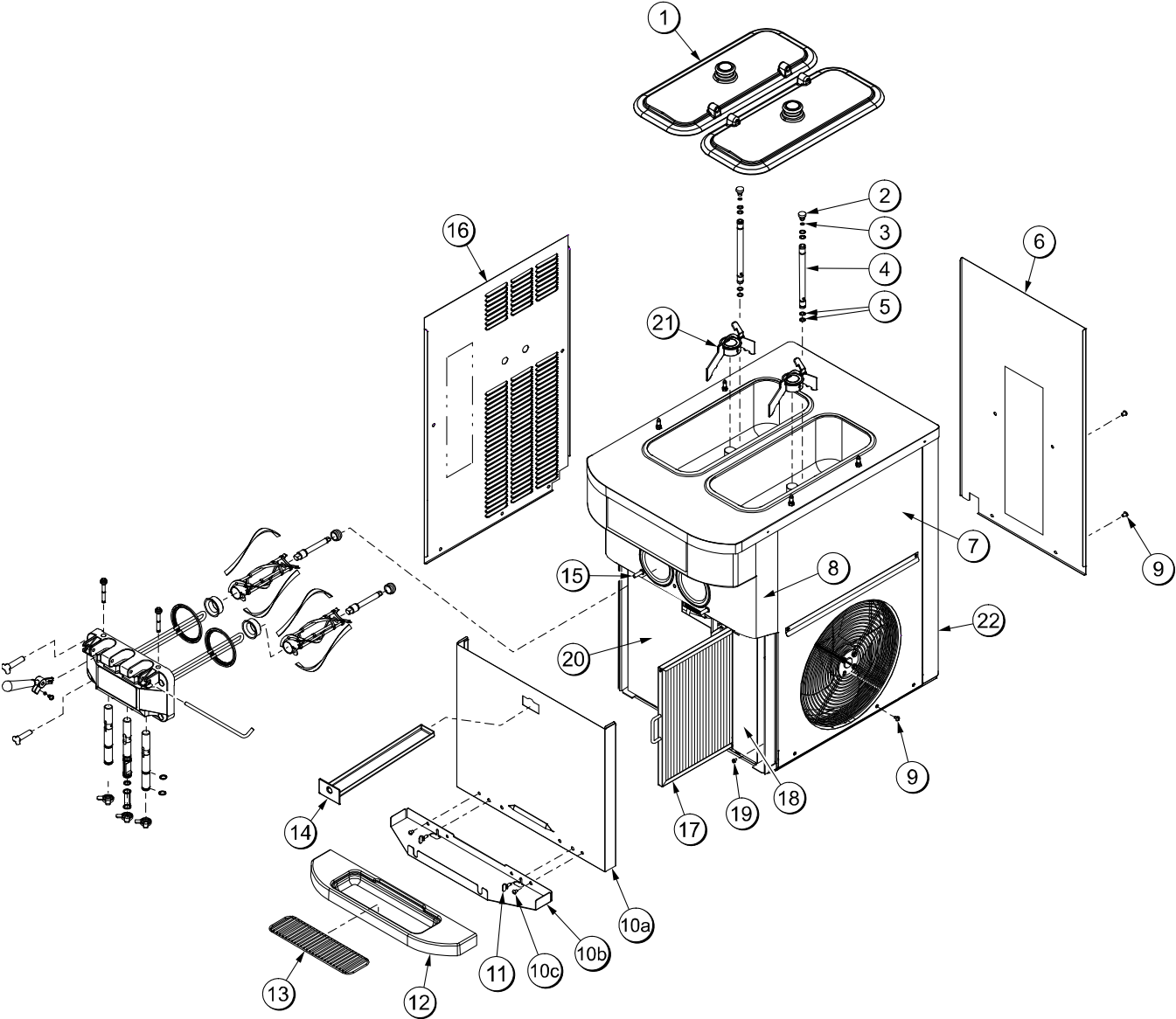


Figure 2

Identification des pièces du modèle C723 équipé à l'usine d'un agitateur - vue éclatée

Article	Description	N° de pièce
1	COUVERCLE DE TRÉMIE 14 PINTES GRIS	041682-GRY
2	ORIFICE	022465-100
3	JOINT TORIQUE 3/8 DIAM. EXT. X 0,070 LARGE (100 PAR SAC)	016137-SER
4	ORIFICE DE FLEXIBLE D'ALIMENTATION CRÈME GLACÉE 5/32 A	X29429-2
5	JOINT TORIQUE-0,643 DIAM. EXT. X 0,077 LARGE (50 PAR SAC)	018572-SER
6	PANNEAU ARRIÈRE	069340
7	PANNEAU A CÔTÉ DROIT	X68854
8	PANNEAU A AVANT	X81843
9	VIS 1/4-20x3/8 À FENTE	011694
10	PANNEAU A TABLETTE (INCLUT ARTICLES 10a -10c)	X81840
10a	PANNEAU AVANT INFÉRIEUR A	X81841
10b	TABLETTE PLATEAU D'ÉGOUTTEMENT	080782

Article	Description	N° de pièce
10c	VIS 1/4-20x3/8 À FENTE	011694
11	VIS À TÊTE À OREILLES	081582
12	PLATEAU D'ÉGOUTTEMENT	080781
13	GRILLE	046177-SP
14	BAC D'ÉGOUTTEMENT A 15 1/8 DE LONG	X51601
15	GOUJON CÔNE	055987
16	PANNEAU LATÉRAL GAUCHE	068851
17	FILTRE A	X81440
18	COUVERCLE D'ACCÈS AVANT D	081833
19	VIS À FENTE HEX 10X3/8	015582
20	COUVERCLE D'ACCÈS DE GAUCHE	081834
21	AGITATEUR	056592-SP
22	GARNITURE COIN ARRIÈRE D	068847
	GARNITURE COIN ARRIÈRE G	080238

Modèle C723 - Assemblage du batteur et de la porte

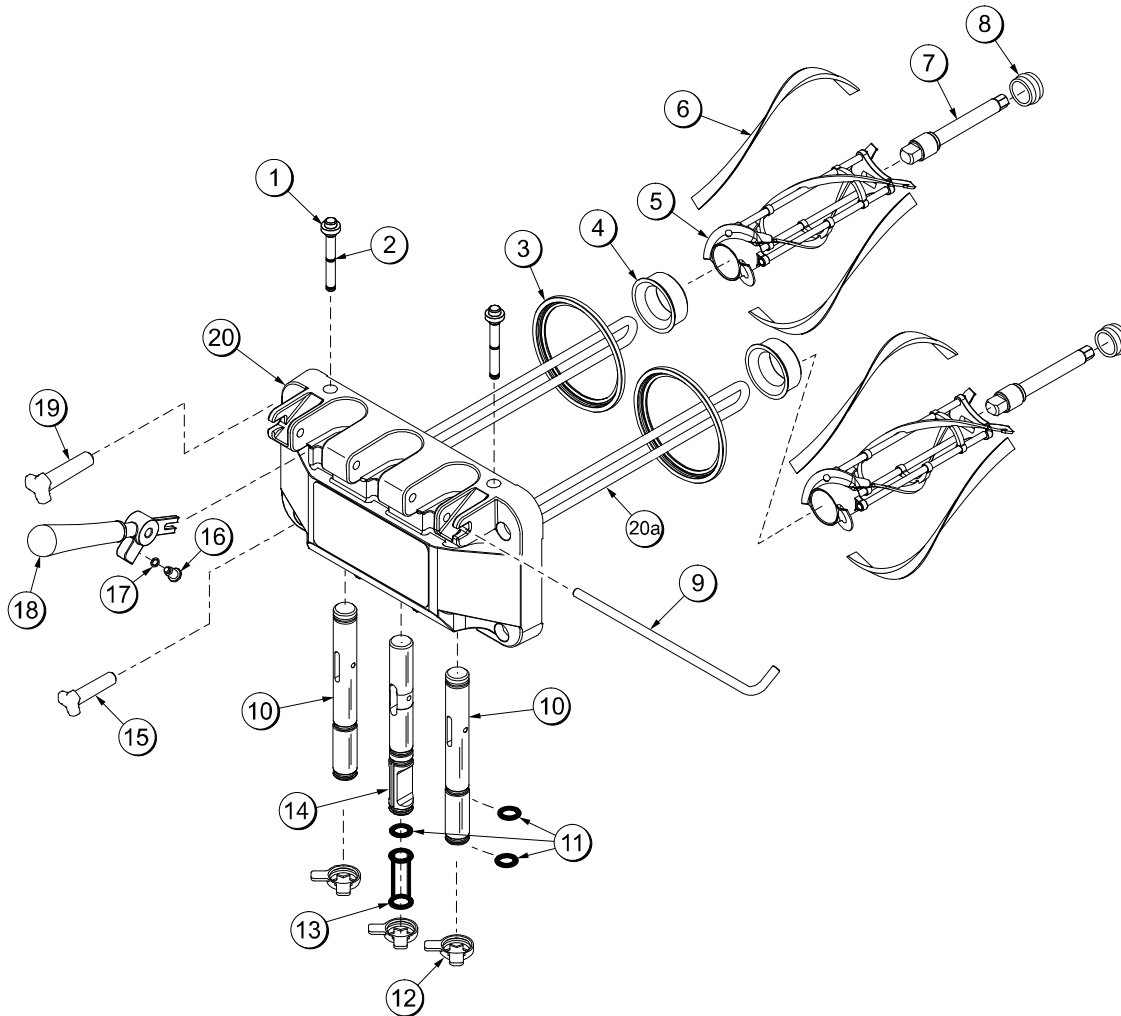


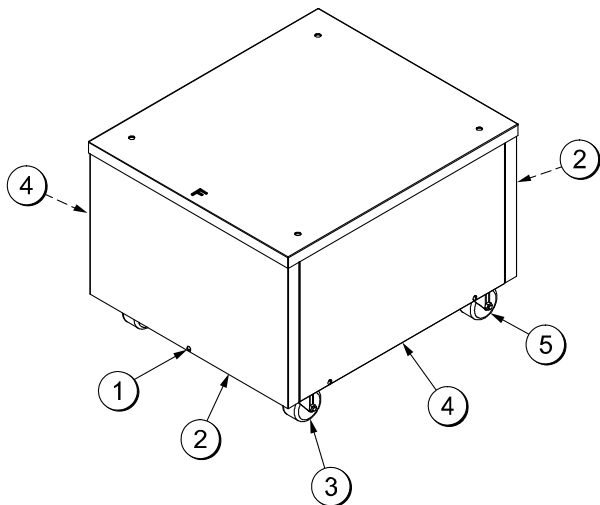
Figure 3

Article	Description	N° de pièce
1	BOUCHON D'AMORÇAGE DOUBLE	059936
2	JOINT TORIQUE 1/2 DIAM. EXT. X 0,070 LARGE (50 PAR SAC)	024278
3	JOINT D'ÉTANCHÉITÉ PORTE TC 4 PO. DOUBLE	048926
4	PALIER AVANT	050216
5	BATTEUR A 2,8 PINTES HELICORE	X35466
6	LAME RACLEUR PLASTIQUE	035480
7	ARBRE BATTEUR	054194
8	JOINT ARBRE ENTRAÎNEMENT	032560
9	GOUPILLE LEVIER DOUBLE	059894
10	VANNE DE TIRAGE A	X69615
11	JOINT TORIQUE 13/16 DIAM. EXT. X 0,103 LARGE (25 PAR SAC)	019330

Article	Description	N° de pièce
12	ÉTOILE 1,010 PO DIAM. INT. 6 POINTES	014218
13	JOINT D'ÉTANCHÉITÉ VANNE DE TIRAGE LARGE JOINT EN H	034698
14	VANNE DE TIRAGE A CENTRE	X62218
15	ÉCROU GOUJON NOIR 2,563 DE LONG	058764
16	VIS DE RÉGLAGE 5/16 24	056332
17	JOINT TORIQUE 1/4 DIAM. EXT. X 0,070 LARGE 50 (25 PAR SAC)	015872
18	LEVIER DE TIRAGE A	X56421-1
19	ÉCROU GOUJON NOIR 3,250 DE LONG	058765
20	PORTE A-*SÉPARATEUR COURT* AVEC VIDANGE	X68889-SER
20a	SÉPARATEUR COURT A 4 PO	X50883

Chariots facultatifs

Cart A.-ADA (X69400)



Cart A.-Std (X69425)

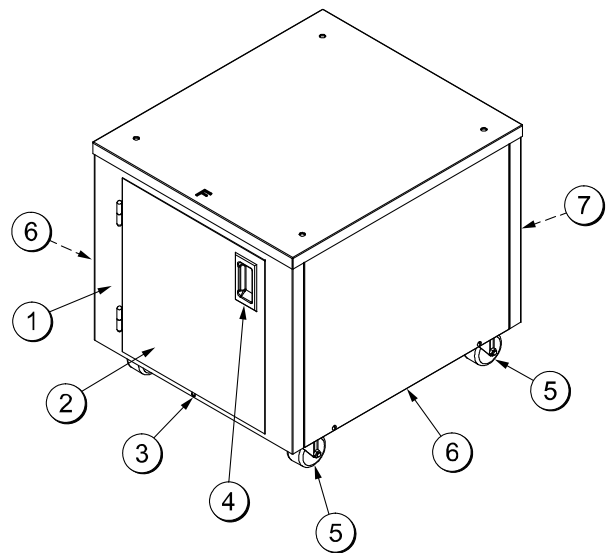


Figure 4

Article	Description	N° de pièce
1	VIS-10-32X1/2 À FENTE	037734
2	PANNEAU AVANT/ARRIÈRE ADA	069402
3	ROULETTE PIVOTANTE 3 PO 3/4-10 TIGE AVEC FREIN	030307
4	PANNEAU LATÉRAL DE CHARIOT	069403
5	ROULETTE 3 PO PIVOTANTE 3/4-10 À TIGE	021279

NOTE: CHARIOT DE HAUTEUR CONFORME ADA, SANS PORTE.

Article	Description	N° de pièce
1	PANNEAU A CHARIOT STANDARD AVANT	X69426
2	PORTE A CHARIOT STANDARD	X69295
3	VIS-10-32X1/2 À FENTE	037734
4	LEVIER EN ACIER INOXYDABLE TIRAGE RINÇAGE	019043
5	ROULETTE PIVOTANTE 3 PO 3/4-10 TIGE AVEC FREIN	030307
6	PANNEAU LATÉRAL CHARIOT STANDARD	069428
7	PANNEAU ARRIÈRE CHARIOT STANDARD	069429

NOTE: CHARIOT HAUTEUR STANDARD AVEC PANNEAU AVANT À PORTE ÉCHANGEABLE ET PANNEAU ARRIÈRE.

Accessoires

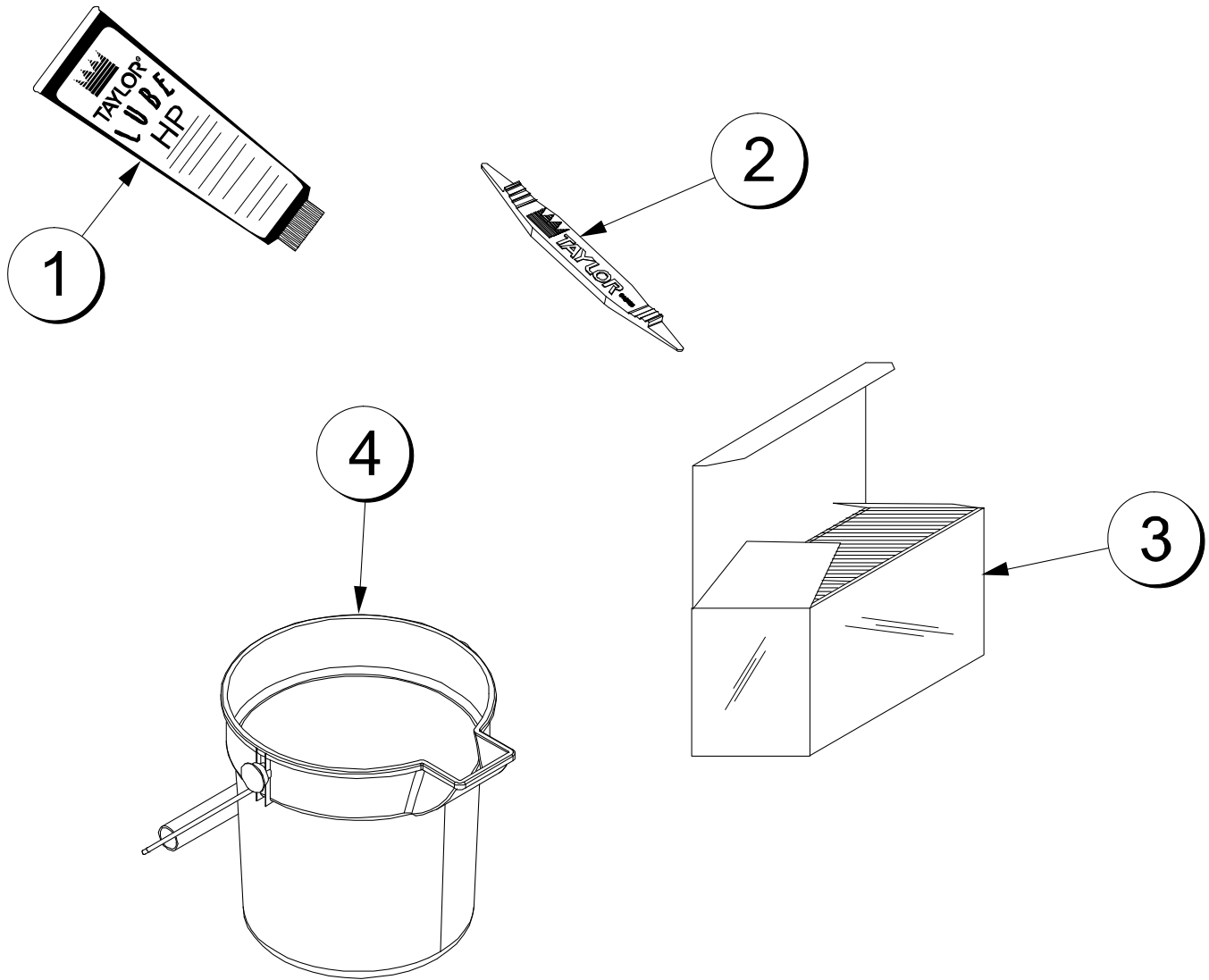


Figure 5

Article	Description	N° de pièce
1	LUBRIFIANT TAYLOR 4 OZ	047518
2	OUTIL DE RETRAIT DE JOINT TORIQUE	048260-WHT
*3	ASSAINISSANT STERA SHEEN	VOIR NOTE

Article	Description	N° de pièce
4	SEAU À MÉLANGE 10 PINTES	013163
**	ENSEMBLE A DE MISE AU POINT	X49463-80

*Un contenant d'échantillons d'assainissant est envoyé avec l'unité. Pour en obtenir davantage, commandez la pièce Stera Sheen No. 055492 (100 sachets de 2 oz) ou la pièce Kay-5 No. 041082 (200 sachets).

**Non illustré.

Brosses

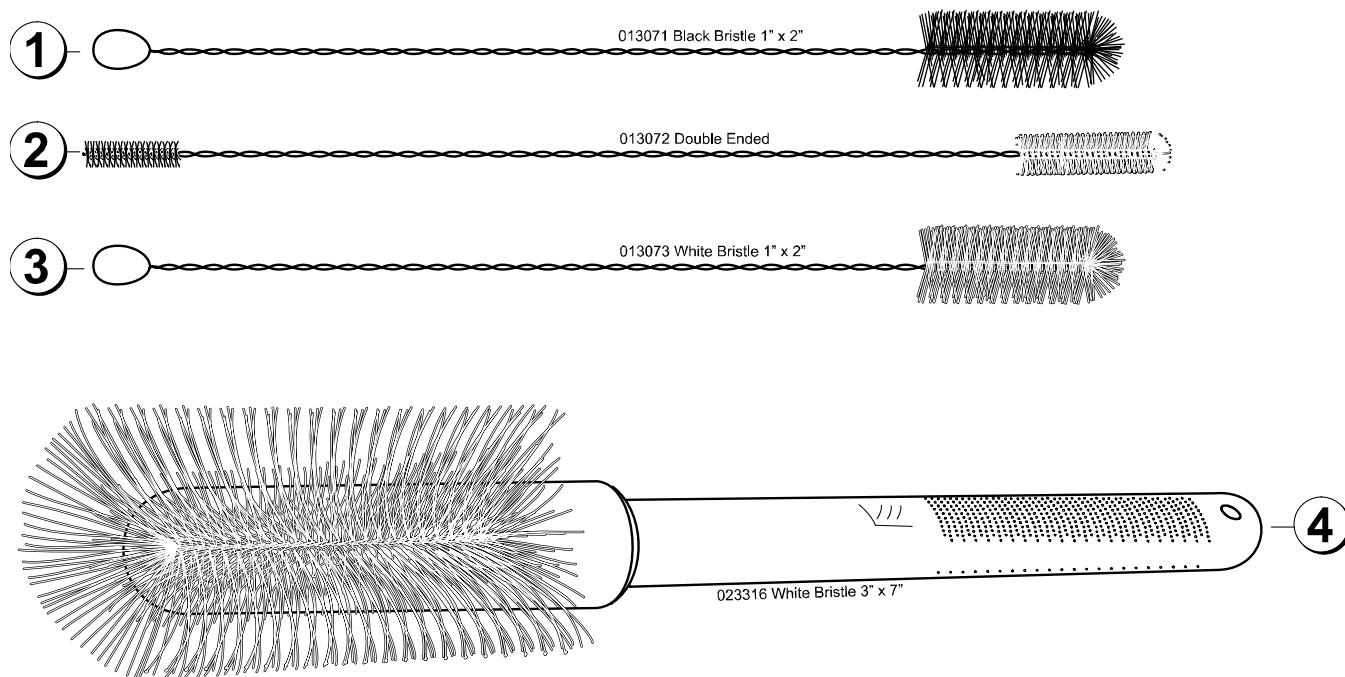


Figure 6

Article	Description	N° de pièce
1	BROSSE À POILS NOIRS	013071
2	BROSSE À DOUBLE EXTRÉMITÉ	013072
3	BROSSE À POILS BLANCS (1 PO X 2 PO)	013073

Article	Description	N° de pièce
4	BROSSE À POILS BLANCS (3 PO X 7 PO)	023316

Section 5 Important: À l'intention de l'utilisateur

Modèle C723

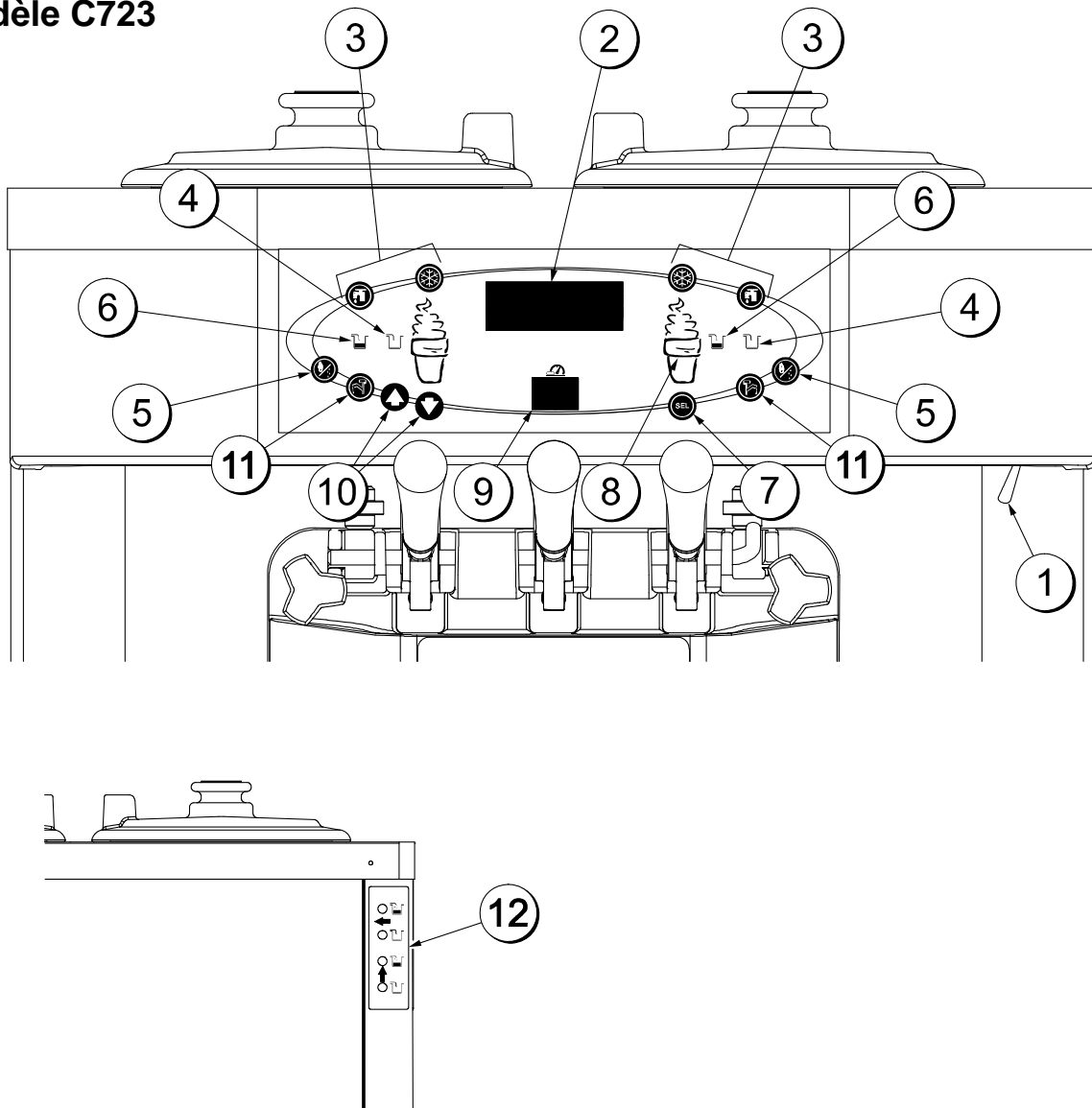


Figure 7

Article	Description
1	INTERRUPTEUR D'ALIMENTATION
2	ÉCRAN À CRISTAUX LIQUIDES
3	CLAVIERS
4	VOYANT DE MANQUE DE MÉLANGE
5	TOUCHE « ATTENTE »
6	VOYANT DE MÉLANGE BAS

Article	Description
7	TOUCHE DE SÉLECTION
8	TOUCHE DE MENU DE SERVICE
9	COMPTEUR DE NETTOYAGE À LA BROUSSE
10	TOUCHES FLÈCHES
11	TOUCHE DE CHAUFFAGE DU SIROP (INACTIVE)
*12	AUTOCOLLANT DE VOYANTS DE MÉLANGE ARRIÈRE

*OPTION INSTALLÉE À L'USINE

Définitions des symboles

Pour mieux communiquer à l'échelle internationale, les mots sur de nombreux interrupteurs, fonctions et indicateurs d'erreur ont été remplacés par un symbole. Votre appareil Taylor comporte ces symboles internationaux.

La liste suivante donne les définitions de ces symboles.



= SÉLECTIONNER



= « ON » (EN MARCHÉ)



= « OFF » (À L'ARRÊT)



= TOUCHE VERS LE HAUT



= TOUCHE VERS LE BAS



= AUTO



= LAVAGE



= MÉLANGE BAS



= MANQUE DE MÉLANGE



= AFFICHAGE DU MENU



= ATTENTE



= ÉLÉMENT DE CHAUFFE DE GARNITURE


Interrupteur d'alimentation

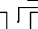

Lorsqu'il est sur la position ON (En marche), l'interrupteur d'alimentation permet l'utilisation du panneau de contrôle.

Écran fluorescent

L'écran fluorescent se situe sur le panneau de contrôle avant. Pendant le fonctionnement normal, l'écran est vide. L'écran est utilisé pour montrer les options de menu et il avertit l'utilisateur lorsqu'une erreur est détectée. Sur les modèles internationaux, l'écran indiquera la température du mélange dans la trémie.


Voyants lumineux

MÉLANGE BAS - Lorsque le symbole MÉLANGE BAS  est allumé, le niveau de mélange est bas dans la trémie et il faut la remplir dès que possible.


MANQUE DE MÉLANGE - Lorsque le symbole MANQUE DE MÉLANGE  est allumé, la trémie est pratiquement vide et le niveau de mélange est insuffisant pour que l'unité de réfrigération fonctionne. À ce moment, le mode AUTO est bloqué et l'unité de réfrigération sera mise en mode d'ATTENTE. Pour lancer le système de réfrigération, ajoutez du mélange dans la trémie et touchez le symbole AUTO . L'unité de réfrigération commencera automatiquement à fonctionner.

Caractéristique facultative : Certaines unités de réfrigération sont équipées de voyants lumineux arrière.

Symbole AUTO

Le symbole AUTO  s'allumera lorsqu'il sera touché. Ceci indique que le système de réfrigération a été activé. En mode AUTO, les fonctions LAVAGE ou ATTENTE s'annulent automatiquement.


Symbole de lavage

Le symbole LAVAGE  s'allumera lorsqu'il sera touché. Ceci indique que le moteur du batteur fonctionne. Vous devez d'abord annuler les modes ATTENTE ou AUTO, pour activer le mode LAVAGE.

Remarque : Un voyant lumineux et un signal sonore se mettent en marche à chaque fois que vous avez sélectionné un mode d'utilisation. Pour annuler toute fonction, touchez de nouveau la touche. Le voyant et le mode d'utilisation s'éteignent.

Symbole d'attente

Pendant les périodes prolongées sans ventes, l'unité peut être placée en mode d'attente. Ceci maintient les températures de produit en-dessous de 40 °F (4,4 °C) à la fois dans la trémie et dans le cylindre de réfrigération, tout en empêchant un surbattage et une décomposition du produit.

Pour activer le mode d'attente, sélectionnez la touche ATTENTE ou saisissez le code d'accès du menu des gérants, puis sélectionnez l'option du mode d'attente (voir les pages 22 et 25). Le symbole d'ATTENTE  s'allume indiquant que la fonction d'attente a été activée.

Les mains propres et assainies, retirez l'orifice d'air. Lubrifiez les joints toriques situés sur l'extrémité du flexible d'alimentation sans trou de distribution du mélange. Placez cette extrémité du flexible dans l'orifice d'admission de mélange.

Position du flexible d'alimentation pendant le fonctionnement en attente :

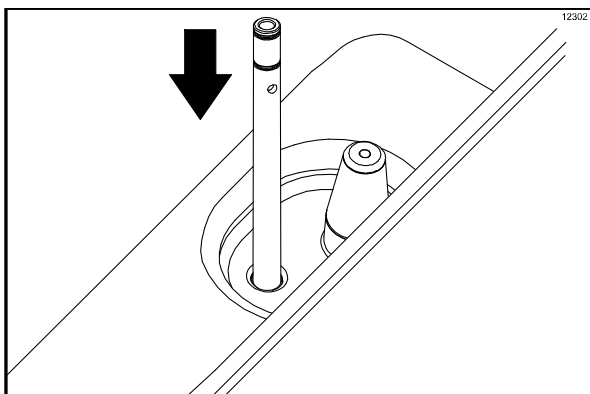



Figure 8

IMPORTANT : Assurez-vous que le niveau de mélange dans la trémie est en-dessous du trou de distribution du mélange du flexible d'alimentation. Le non-respect de cette consigne peut causer une diminution de la qualité du produit lorsque le fonctionnement normal reprend.

Pour revenir à l'utilisation normale, appuyez sur le symbole AUTO . À la fin du cycle, le produit du cylindre de réfrigération aura atteint la bonne consistance pour être servi. Les mains propres et assainies, tournez le flexible d'alimentation et placez l'extrémité du flexible comportant le trou de distribution du mélange dans l'orifice d'admission de mélange. Installez l'orifice d'air.

Position du flexible d'alimentation pendant le fonctionnement normal :

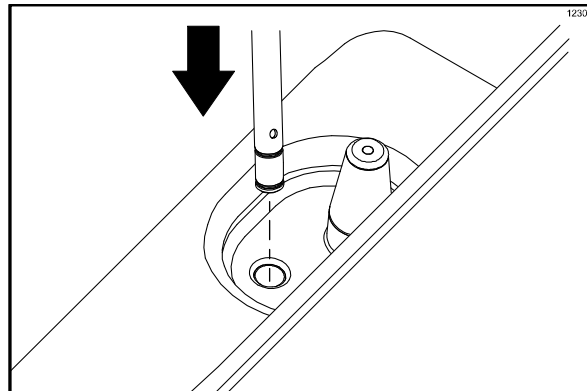





Figure 9

Mécanisme de réinitialisation

Les boutons de réinitialisation se situent dans le panneau latéral gauche de l'appareil. Ils protègent les moteurs de batteur d'une condition de surcharge. En cas de surcharge, le mécanisme de réinitialisation se déclenche. Pour réinitialiser correctement l'unité de réfrigération, placez l'interrupteur d'alimentation en position OFF (À l'arrêt). Appuyez fermement sur le bouton de réinitialisation. Placez l'interrupteur à la position ON (En marche). Touchez le symbole LAVAGE  et observez le fonctionnement de l'unité.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas d'objet métallique pour appuyer sur le bouton de réinitialisation. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures graves ou la mort.

Si le moteur du batteur tourne correctement, touchez le symbole LAVAGE  pour annuler le cycle. Touchez le symbole AUTO  pour reprendre l'utilisation normale. Si l'unité s'éteint de nouveau, contactez votre technicien de service autorisé.

Flexible d'alimentation

Une extrémité du flexible d'alimentation comporte un orifice dans le côté du flexible et l'autre n'en comporte pas. L'orifice d'air s'utilise pour mesurer une certaine quantité d'air dans le cylindre de réfrigération. Il maintient le foisonnement et permet que suffisamment de mélange pénètre dans le cylindre de réfrigération, après un tirage de produit. (Voir Figure 10.)

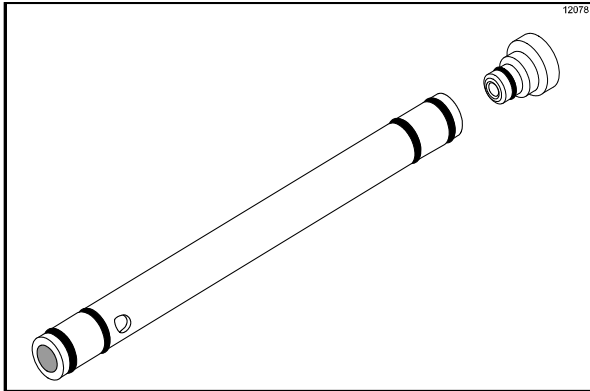


Figure 10

Le flexible d'alimentation a deux objectifs.

1. Utilisation normale

Pendant l'utilisation normale, l'extrémité du flexible d'alimentation avec trou de distribution de mélange se place dans l'orifice d'admission de mélange. À chaque fois que vous levez le levier de tirage, de l'air et du mélange neufs coulent depuis la trémie, dans le cylindre de réfrigération. Ceci garantit que le cylindre de réfrigération est bien approvisionné et que le foisonnement est maintenu.

Position du flexible d'alimentation pendant le fonctionnement normal :

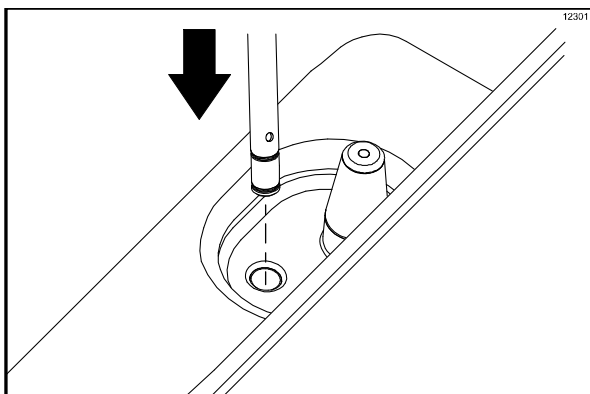



Figure 11

2. Périodes prolongées sans ventes

Pendant les périodes prolongées sans ventes, l'unité peut être placée en mode d'attente. Ceci maintient les températures de produit en-dessous de 40 °F (4,4 °C) à la fois dans la trémie et dans le cylindre de réfrigération, tout en empêchant un surbattage et une décomposition du produit.

Pour activer le mode d'attente, sélectionnez la touche ATTENTE ou saisissez le code d'accès du menu des gérants, puis sélectionnez l'option du mode d'attente (voir les pages 22 et 25). Le symbole d'ATTENTE  s'allume indiquant que la fonction d'attente a été activée.

Les mains propres et assainies, retirez l'orifice d'air. Lubrifiez les joints toriques situés sur l'extrémité du flexible d'alimentation sans trou de distribution du mélange. Placez cette extrémité du flexible dans l'orifice d'admission du mélange.

Position du flexible d'alimentation pendant le fonctionnement en attente :

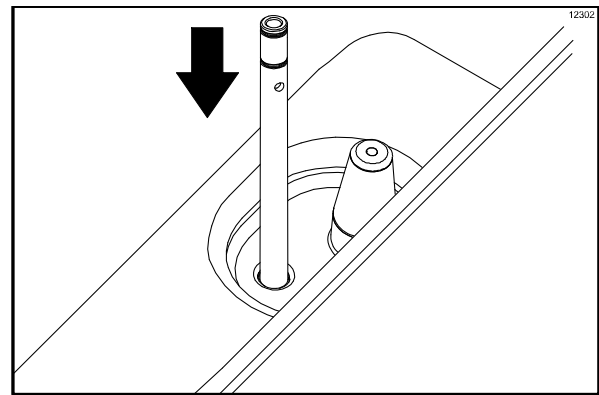


Figure 12

IMPORTANT : Assurez-vous que le niveau de mélange dans la trémie est en-dessous de l'orifice d'admission de mélange du flexible d'alimentation. Le non-respect de cette consigne peut causer une diminution de la qualité du produit lorsque le fonctionnement normal reprend.

Levier de tirage réglable

Cette unité dispose d'un levier de tirage réglable pour fournir le meilleur contrôle des portions possible, une qualité constante de votre produit et un contrôle des coûts. Le levier de tirage doit être réglé de façon à donner un taux de tirage de 5 à 7 onces 1/2 (142 à 213 g) de produit en 10 secondes. Pour AUGMENTER le taux de tirage, serrez la vis. Pour DIMINUER le taux de tirage, desserrez la vis. (Voir Figure 13.)

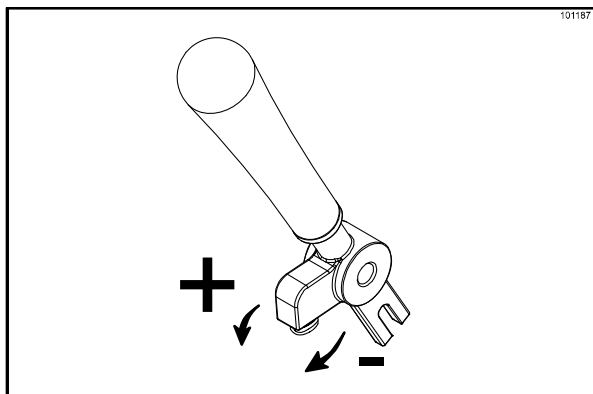


Figure 13

Descriptions des écrans d'utilisation

L'écran fluorescent situé au centre du panneau de contrôle est normalement vide pendant le fonctionnement quotidien de l'appareil. L'affichage est activé lorsque le symbole SEL ou le menu des gérants est sélectionné. L'écran d'affichage alertera également l'utilisateur des erreurs spécifiques détectées par le contrôle.

Mise sous tension

Lorsque l'appareil est sous tension, le système de contrôle s'initialise pour effectuer une vérification du système. L'écran affiche INIT. EN COURS (initialisation). Il a quatre types de données qui seront vérifiées par le système : LANGUE, DONNÉES SYS (données du système), DONN CONFIG (données de configuration), et DONN BLOCAGE (données de verrouillage).

Si le système détecte une corruption des données pendant « Init. en cours... », les erreurs détectées seront affichées pour être reconnues, après l'affichage MINUTERIE SECU, si l'interrupteur d'alimentation est en marche. Les erreurs pourront être les suivantes : CORRUPT LANGUAGE (langue corrompue), ERR CRC CONFIG, FAULT HISTORY (historique des erreurs), ERR CRC BLOCAGE, ou PANNE COURANT.

Une fois que le système a été initialisé, le nombre de jours restant avant le prochain nettoyage à la brosse obligatoire est indiqué sur le panneau de contrôle, l'écran MINUTERIE SECU (minuterie de sécurité) s'affiche, et l'alarme est en marche. (Voir Figure 14.)



Figure 14

L'écran MINUTERIE SECU s'affichera pendant que l'alarme est en marche pendant 60 secondes ou jusqu'à ce qu'un symbole de contrôle soit sélectionné.

Une fois que la minuterie de sécurité s'est arrêtée et que l'interrupteur d'alimentation est à l'arrêt, l'écran suivant s'affiche. (Voir Figure 15.)

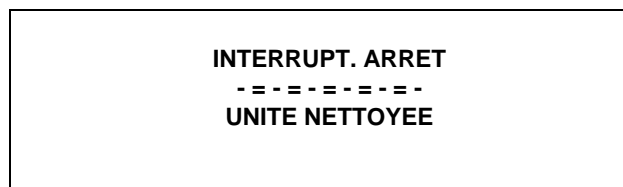


Figure 15

Interrupteur d'alimentation en marche

Lorsque l'interrupteur d'alimentation est en position ON (En marche), les touches tactiles du panneau de contrôle deviennent actives. L'écran fluorescent sera soit vide, soit il indiquera que l'unité a été nettoyée. (Voir Figure 16.)

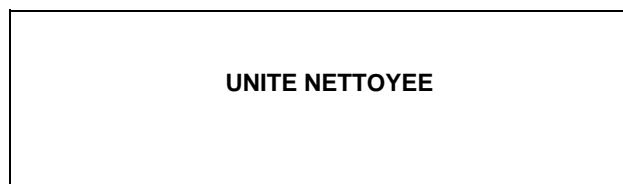


Figure 16

Compteur de nettoyage à la brosse

Le Compteur de nettoyage à la brosse (point 9 à la page 17) affichera le nombre d'heures depuis la dernière fois que l'unité a été nettoyée à la brosse. Après l'heure 99, on passera à une lettre avec un chiffre (par exemple : A0, A1, ... B0, B1, etc.).

Menu des gérants

Le menu des gérants s'utilise pour entrer dans les écrans des fonctions de l'utilisateur. Pour accéder au menu, touchez le centre du symbole de CÔNE sur le panneau de contrôle du côté droit de l'appareil. Les symboles de flèches, le symbole SEL et le symbole du cône seront allumés lorsque l'écran du CODE D'ACCES sera affiché. (Voir Figure 17.)

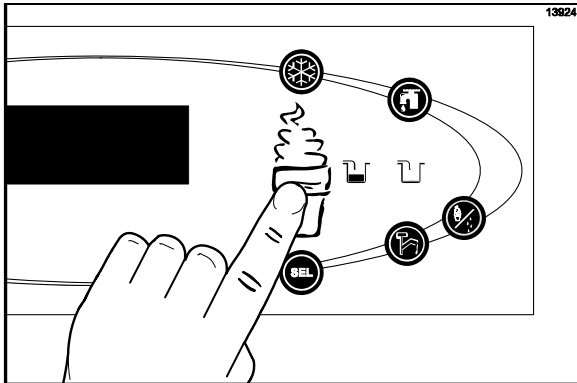


Figure 17

Dans le programme du menu, les symboles des flèches et le symbole SEL fonctionneront comme touches du menu.

FLÈCHE VERS LE HAUT – augmente la valeur située au-dessus du curseur et sert à défiler vers le haut dans les affichages de texte.

FLÈCHE VERS LE BAS – diminue la valeur située au-dessus du curseur et sert à défiler vers le bas dans les affichages de texte.

SEL – fait avancer la position du curseur vers la droite et sert à choisir les options du menu.

Remarque : L'appareil continuera de fonctionner dans le mode dans lequel il était lorsque le menu a été choisi. Cependant, les touches de contrôle ne seront pas allumées et ne fonctionneront pas lorsque le menu des gérants sera affiché.

Saisir le code d'accès

L'écran CODE D'ACCES à l'affichage, utilisez le symbole SEL pour régler le premier chiffre du code avec le curseur. Lorsque le chiffre correct est choisi, touchez le symbole SEL pour déplacer le curseur vers la position du chiffre suivant. (Voir Figure 18.)

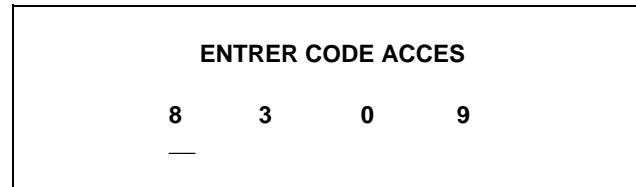


Figure 18

Continuez de saisir les bons chiffres du code d'accès (8309) jusqu'à ce que les quatre chiffres s'affichent, puis touchez le symbole SEL. La liste du menu des gérants s'affichera à l'écran si vous avez saisi le bon code d'accès.

Si vous avez saisi un mauvais chiffre pour le code d'accès, l'affichage quittera le programme du menu lorsque vous choisirez le symbole SEL.

Options du menu

Touchez les symboles des FLÈCHES pour monter ou descendre dans le menu. Sélectionnez une option de menu en touchant le symbole SEL. Quittez le programme du menu en choisissant QUITTER LE MENU ou touchez le symbole du CÔNE.

Les options de menu suivantes sont énumérées dans le menu des gérants.

QUITTER LE MENU
NBRE DE PORTIONS
REGLER HORLOGE
HR DEMARRAGE AUTO
MODE ATTENTE
NIVEAU MEL AUDIBLE
DESCRIPTION ERREUR
FAULT HISTORY
(historique des erreurs)
HISTORIQUE BLOCAGE
INFORMATION SYSTEME
CONDIT. EN COURS
NET SERVICE PIN
(identifiant de service en réseau)

Choisir QUITTER LE MENU permet de sortir du menu des gérants et de revenir au fonctionnement normal des symboles du panneau de contrôle.

L'écran NBRE DE PORTIONS sert à régler le compteur de portions sur zéro. (Remarque : Le COMPTEUR DE PORTIONS reviendra automatiquement à zéro lorsque l'appareil sera nettoyé à la brosse.) (Voir Figure 19.)

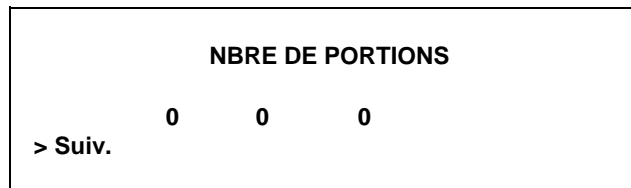


Figure 19

Réglez le COMPTEUR DE PORTIONS en sélectionnant le symbole SEL pour passer à l'écran suivant. Sélectionnez le symbole de la flèche vers le HAUT pour déplacer la flèche (>) sur OUI et touchez le symbole SEL. Le compteur de portions repartira à zéro et sortira pour revenir au menu des gérants. (Voir Figure 20.)

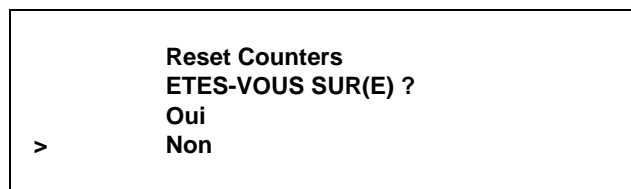


Figure 20

L'option REGLER HORLOGE permet au gérant de régler l'heure et la date de l'horloge de contrôle. L'heure et la date ne peuvent être changées qu'une fois que l'unité de réfrigération a été nettoyée manuellement, et avant qu'elle soit placée en mode AUTO ou ATTENTE. Le message suivant s'affichera dans le cas où l'option REGLER HORLOGE est sélectionnée, alors que l'appareil n'est pas en état de nettoyage à la brosse satisfaisant. (Voir Figure 21.)

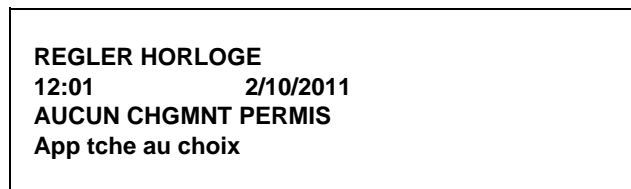


Figure 21

Pour changer l'heure ou la date, sélectionnez l'option REGLER HORLOGE du menu. Touchez le symbole de la flèche vers le HAUT pour faire avancer la flèche de « Sortir » à « Changer », puis touchez le symbole SEL pour sélectionner l'option Changer. (Voir Figure 22.)

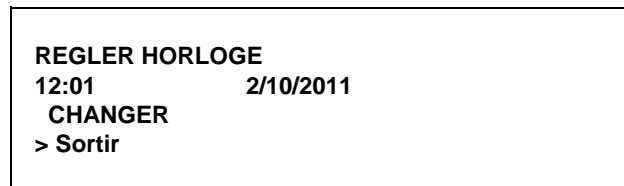


Figure 22

Changez l'heure en touchant la flèche vers le HAUT, le curseur sous la position de l'heure. Déplacez le curseur sur la position des minutes en touchant le symbole SEL. Une fois que les bonnes minutes sont saisies, touchez le symbole SEL pour faire avancer le curseur sur le mois. (Voir Figure 23.)

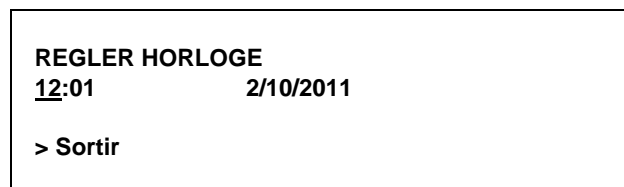


Figure 23

Saisissez le mois, le jour et l'année corrects. Une fois qu'ils ont été saisis, touchez le symbole SEL pour passer à l'écran HEURE D ETE (DST). (Voir Figure 24.)

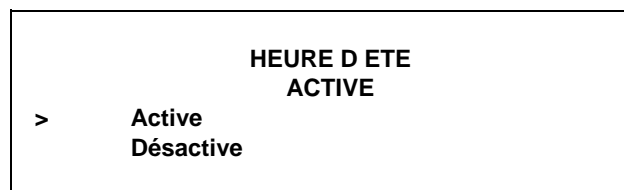


Figure 24

Appuyez sur les symboles de flèches vers le HAUT ou vers le BAS pour déplacer la flèche sur « Active » ou « Désactive ». Appuyer sur le symbole SEL à côté de « Désactive » sélectionne cette option et permet de revenir au menu des gérants. Appuyer sur le symbole SEL à côté de « Active » sélectionne cette option et affiche le second écran. (Voir Figure 25.)

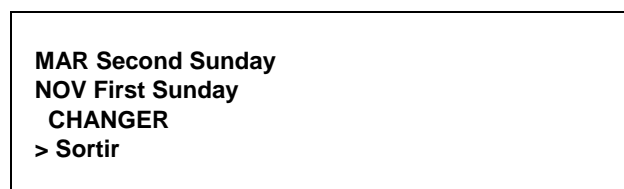


Figure 25

Si le bon dimanche pour le changement d'heure n'est pas affiché, il faudra alors sélectionner « Changer ». Appuyer sur le symbole SEL avec la flèche à côté de « Changer » permet d'afficher le troisième écran. Appuyez sur les symboles vers le HAUT ou le BAS pour déplacer la flèche vers le mois approprié pour le début de l'heure d'été. (Voir Figure 26.)



Figure 26

Appuyer sur le symbole SEL avec la flèche à côté du mois approprié permet d'afficher l'écran suivant. (Voir Figure 27.)



Figure 27

Appuyer sur les symboles vers le HAUT ou le BAS permet de déplacer la flèche vers la semaine appropriée pour le début de l'heure d'été. Appuyer sur le symbole SEL à côté de la semaine appropriée permet d'afficher l'écran suivant. Appuyez sur les symboles vers le HAUT ou le BAS pour déplacer la flèche vers le mois approprié pour la fin de l'heure d'été. (Voir Figure 28.)

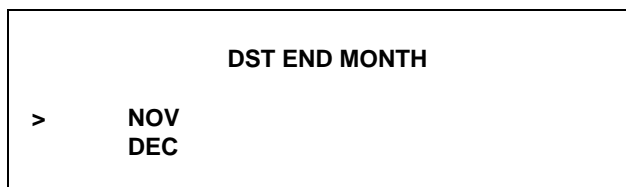


Figure 28

Appuyer sur le symbole SEL à côté du mois approprié permet d'afficher l'écran suivant. Appuyez sur les symboles vers le HAUT ou le BAS pour déplacer la flèche vers la semaine appropriée pour la fin de l'heure d'été. (Voir Figure 29.)

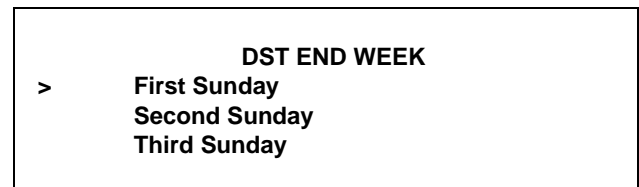


Figure 29

Appuyer sur le symbole SEL avec la flèche à côté de la semaine appropriée permet de sélectionner ce réglage et de revenir au menu des gérants.

L'option HR DEMARRAGE AUTO permet au gérant de régler l'heure de la journée à laquelle l'appareil entre automatiquement en mode AUTO, depuis le mode d'ATTENTE. L'appareil doit être en mode ATTENTE pour que le lancement automatique ait lieu à l'heure programmée. L'heure de lancement automatique (HR DEMARRAGE AUTO) peut également être désactivée et exiger un lancement manuel du mode AUTO. (Voir Figure 30.)

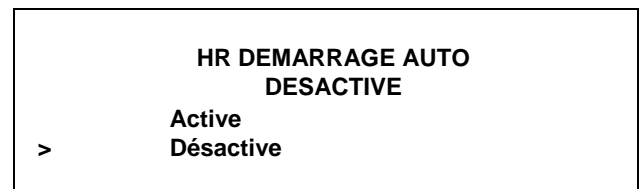


Figure 30

Activez HR DEMARRAGE AUTO en sélectionnant le symbole de la flèche vers le HAUT pour déplacer la flèche sur « Active ». Touchez le symbole SEL pour passer à l'écran suivant. (Voir Figure 31.)

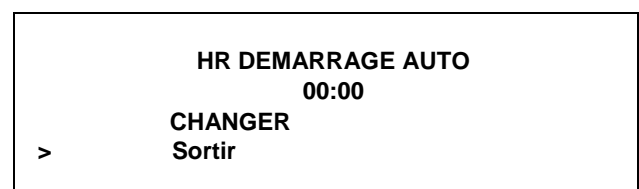


Figure 31

Programmez HR DEMARRAGE AUTO en sélectionnant le symbole de la flèche vers le HAUT pour déplacer la flèche sur « Changer ». Touchez le symbole SEL pour passer à l'écran suivant. (Voir Figure 32.)

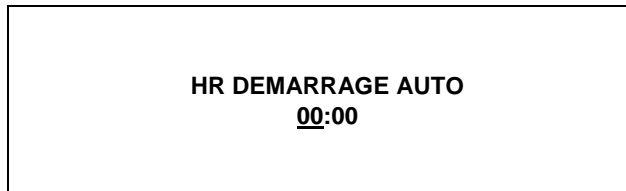


Figure 32

Utilisez les symboles des flèches pour programmer HR DEMARRAGE AUTO en augmentant ou en diminuant le réglage de l'heure au-dessus du curseur. Touchez le symbole SEL pour faire avancer le curseur et programmer le réglage des minutes. Sélectionnez le symbole SEL pour revenir à l'écran précédent et afficher le nouveau réglage d'heure. Sélectionnez le symbole SEL pour sortir de l'écran et revenir au menu des gérants.

L'option ATTENTE s'utilise pour placer manuellement l'un ou l'autre côté de l'appareil en mode d'attente, durant les périodes prolongées sans tirage. Sélectionnez l'écran ATTENTE dans le menu. Touchez le symbole SEL pour activer l'attente.

Pour interrompre le fonctionnement en attente, sortez du menu des gérants et sélectionnez le mode AUTO. (Voir Figure 33.)



Figure 33

Lorsque l'option NIVEAU MEL AUDIBLE est activée, elle alerte l'utilisateur au moyen d'un signal sonore d'une situation de mélange bas ou de manque de mélange. L'écran suivant s'affiche lorsqu'on choisit cette option. (Voir Figure 34.)

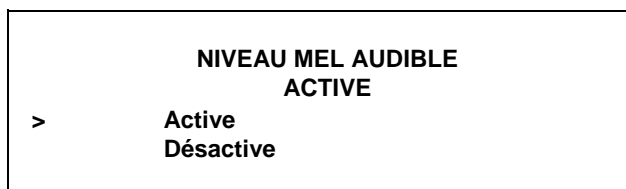


Figure 34

Désactivez la caractéristique de signal sonore en sélectionnant le symbole de la flèche vers le HAUT pour déplacer la flèche sur « Désactive ». Sélectionnez le symbole SEL pour sauvegarder le nouveau réglage et revenir au menu des gérants.

Les icônes du panneau de contrôle pour les situations de mélange bas et de manque de mélange s'allumeront lorsque le niveau de mélange baissera dans la trémie, mais le signal sonore sera désactivé.

L'écran DESCRIPTION ERREUR donne une liste de toutes les erreurs détectées par le contrôle et permet au gérant de les effacer du système. Les erreurs sont affichées sur la seconde et/ou la troisième ligne. (Voir Figure 35.)

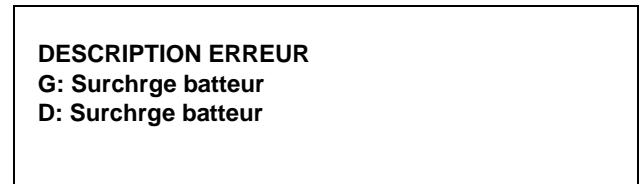


Figure 35

Appuyer sur le symbole SEL permet d'afficher l'erreur suivante ou de revenir au menu des gérants, s'il n'y a pas d'autre erreur. Toucher le symbole SEL lorsque des erreurs sont affichées annulera les erreurs corrigées, lorsqu'on reviendra au menu des gérants. Appuyez sur le symbole du menu pour revenir au menu des gérants.

L'écran FAULT HISTORY (historique des erreurs) affiche un historique des 100 dernières erreurs. Les numéros de page sont affichés dans le coin supérieur droit. La page 1 contient l'erreur la plus récente. Utilisez les symboles des flèches pour faire défiler les pages de l'historique. La date et l'heure de l'évènement sont affichées sur la seconde ligne. La troisième ligne affiche la raison de l'erreur. (Voir Figure 36.)

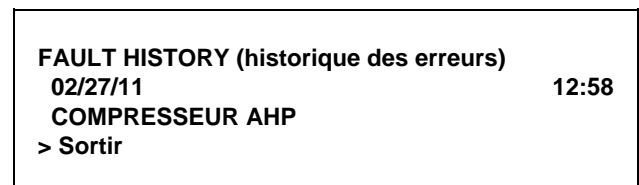


Figure 36

L'écran HISTORIQUE BLOCAGE affiche l'historique des 100 derniers verrouillages, dates de nettoyage à la brosse, etc. (Voir figure 37.)

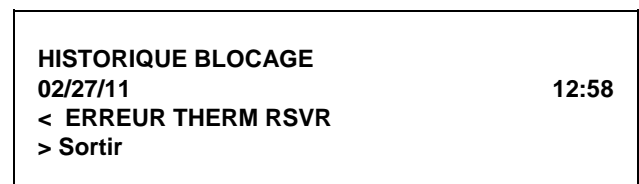


Figure 37

Utilisez les symboles des flèches pour avancer ou reculer et voir chaque écran. La liste suivante indique les messages variables qui pourront apparaître. Appuyez sur la touche SEL pour revenir au menu des gérants.

Erreurs se produisant en mode AUTO ou attente

ERREUR THERM RSVR G - D - La thermistance de la trémie est en panne. Appelez un technicien de service.

ERREUR THERM CYL G - D - La thermistance du cylindre de réfrigération est en panne. Appelez un technicien de service.

RVR G - D>59F (15C) – La température du mélange dans la trémie a dépassé 59 °F (15 °C).

CUV G -D>59F (15C) – La température du mélange dans le cylindre de réfrigération a dépassé 59 °F (15 °C).

TEMP RES G -D >45F (7C) AP 1 HR- La température du mélange dans la trémie était supérieure à 45 °F (7 °C) pendant plus d'une heure.

G - D CILIN>45F (7C) AP 1 HR - La température du mélange dans le cylindre de réfrigération était supérieure à 45 °F (7 °C) pendant plus d'une heure.

RSVR G - D>41F (5C) apres 4 H - La température du mélange dans la trémie était supérieure à 41 °F (5 °C) pendant plus de quatre heures.

CUVE G - D>41F (5C) apres 4 H - La température du mélange dans le cylindre de réfrigération était supérieure à 41 °F (5 °C) pendant plus de quatre heures.

RSVR G - D>41F (5C) APR. PC - La température du mélange dans la trémie était supérieure à 41 °F (5 °C) pendant plus de quatre heures suite à une coupure de courant.

CUVE G - D >41F (5C) APR. PC - La température du mélange dans le cylindre de réfrigération était supérieure à 41 °F (5 °C) pendant plus de quatre heures suite à une coupure de courant.

Remarque : Référez-vous aux codes de santé locaux en ce qui concerne les recommandations de températures pour la marche à suivre si ces écrans d'erreur apparaissent.

Les INFORMATIONS DU SYSTÈME sont affichées sur trois écrans séparés. Le premier écran contient la version de contrôle et de logiciel installée dans l'appareil. (Voir Figure 38.)

**VERSION LOGICIEL
C723 COMMANDE UVC4
VERSION V00.00.000
> Suiv.**

Figure 38

Touchez le symbole SEL pour passer à l'écran suivant d'informations du système qui contient la version de langue du logiciel. (Voir Figure 39.)

**Langue
V3.00 Francais
> Suiv.**

Figure 39

Touchez le symbole SEL pour passer au troisième écran d'informations sur le système, contenant le code de nomenclature (BOM) du modèle et le numéro de série de l'appareil. Pour revenir au menu des gérants, touchez de nouveau le symbole SEL. (Voir Figure 40.)

**B.O.M. C700000000
N? SER. K0000000
> Suiv.**

Figure 40

L'écran CONDIT. EN COURS affiche la consistance actuelle et les températures de la trémie et du cylindre. Appuyez sur les symboles SEL ou MENU pour revenir au menu des gérants. (Voir Figure 41.)

VISC	0.0	0.0
RSVOIR	41.0	41.0
CUVE	41.0	41.0

Figure 41

Les écrans NET SERVICE PIN (identifiant de service en réseau) permettent au gérant d'initialiser une connexion au réseau pour les cuisines en réseau. (Voir Figure 42.)

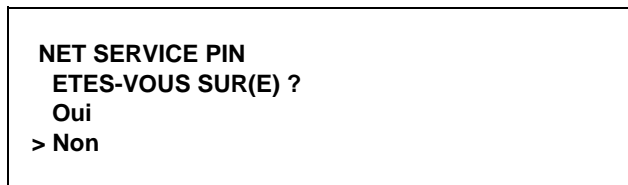


Figure 42

Utilisez les symboles des flèches pour déplacer la flèche. Appuyer sur le symbole SEL avec la flèche à côté de « Non » permet de revenir au menu des gérants. Appuyer sur le symbole SEL avec la flèche à côté de « Oui » permet de se connecter au réseau, si une carte-passerelle est connectée.

Remarque : Si le « Oui » est sélectionné, quelques instants pourront être nécessaires pour que la mémoire soit effacée et les réglages par défaut chargés. L'affichage pourra indiquer le message COMMUNICATIONS FAILURE (panne de communication) pendant ce temps.

Section 6

Marche à suivre d'utilisation

Le modèle C723 est un appareil pour crème glacée à capacité moyenne. Le mélange est entreposé dans les trémies. Le mélange coule par gravité par un flexible d'alimentation, dans les cylindres de réfrigération. L'unité est équipée d'une porte à trois becs et de deux cylindres de réfrigération de capacité de 2,8 pintes (2,7 litres).

Remarque : Certaines unités sont équipées d'un agitateur installé à l'usine en option. Pour ces unités, veuillez noter les instructions pour l'agitateur.

Nos instructions commencent au moment où nous entrons dans le restaurant, le matin, et trouvons les pièces démontées et disposées pour le séchage à l'air, à la suite du nettoyage de la veille.

Cette marche à suivre d'ouverture explique comment assembler les pièces dans l'unité de réfrigération, comment les assainir et comment amorcer l'unité de réfrigération avec du mélange frais afin de vous préparer à servir la première portion.

Si vous démontez l'appareil pour la première fois ou si vous avez besoin de renseignements pour arriver à ce point de nos instructions, allez à la page 37 « Démontage » et commencez à cet endroit.

Assemblage

Remarque : Lors de la lubrification des pièces, utilisez un lubrifiant alimentaire approuvé (exemple : le lubrifiant Taylor).



ASSUREZ-VOUS QUE

L'INTERRUPTEUR D'ALIMENTATION EST À LA POSITION « OFF » (À L'ARRÊT). Le non-respect de cette consigne peut causer de graves blessures par des pièces mobiles dangereuses.

Étape 1

Lubrifiez la rainure de l'arbre d'entraînement du batteur.

Étape 2

Glissez le joint d'étanchéité de l'arbre d'entraînement du batteur sur la petite extrémité de l'arbre d'entraînement du batteur et engagez-le dans la rainure de l'arbre.

Étape 3

Lubrifiez abondamment la partie intérieure du joint d'étanchéité. Lubrifiez aussi la partie plate du joint d'étanchéité qui entre en contact avec le palier du carter arrière.

Étape 4

Appliquez une couche uniforme de lubrifiant à l'arbre.

NE lubrifiez PAS l'extrémité hexagonale.

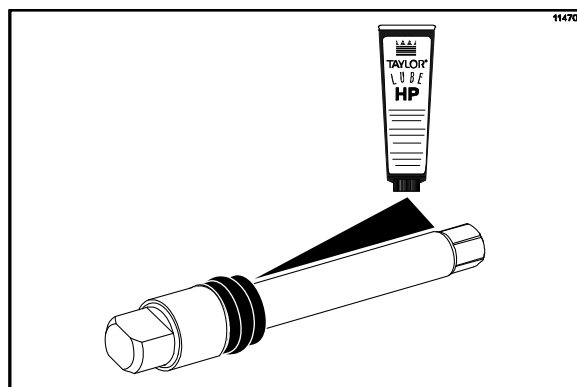


Figure 43

Remarque : Pour vous assurer que le mélange ne fuie pas par l'arrière du cylindre de réfrigération, la section du milieu du joint d'étanchéité doit être convexe, c'est-à-dire s'ouvrir par rapport au joint d'étanchéité. Si la section du milieu du joint d'étanchéité est concave, c'est à dire se referme sur le centre du joint d'étanchéité, retournez le joint d'étanchéité.

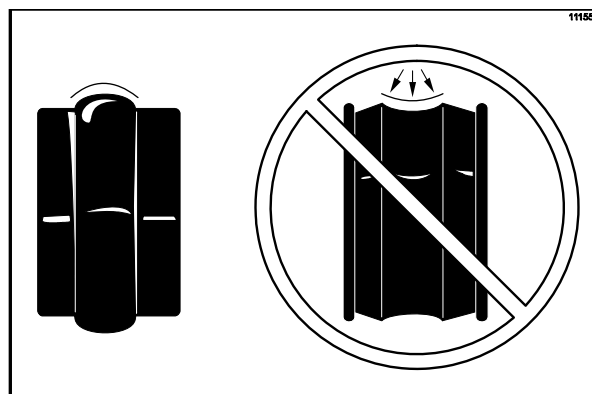


Figure 44

Étape 5

Placez l'arbre d'entraînement du batteur dans le palier du carter arrière du cylindre de réfrigération et engagez fermement le bout hexagonal dans l'accouplement d'entraînement.

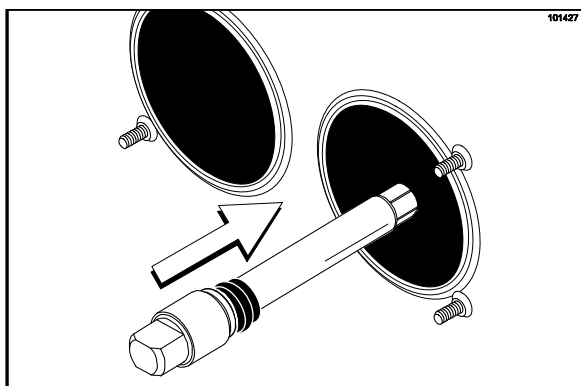


Figure 45



SOYEZ EXTRÊMEMENT PRUDENT lors de la manipulation du batteur. Les lames du racleur sont extrêmement coupantes et peuvent causer des blessures.

Étape 6

Avant d'installer l'assemblage du batteur, vérifiez les lames du racleur. Si elles sont en bon état, prenez une des lames du racleur et glissez-la sous le crochet à l'avant du batteur. Enveloppez la lame autour du batteur en suivant l'hélice et en poussant la lame sur l'hélice tout en continuant d'envelopper. Glissez la lame sous le crochet, à l'arrière du batteur.

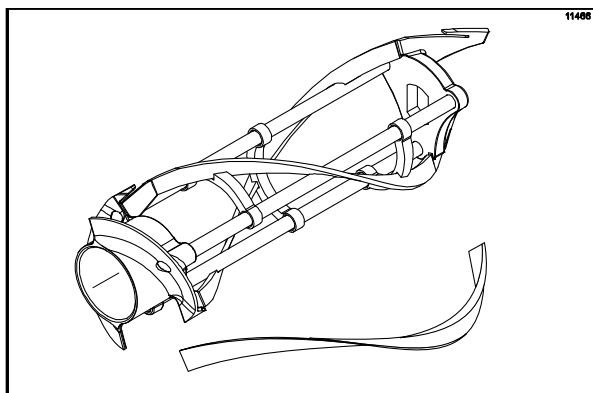


Figure 46

Répétez cette étape pour la deuxième lame du racleur.

Étape 7

Tenez fermement le batteur et glissez-le dans le cylindre de réfrigération sur environ un tiers de sa longueur. Placez-vous de manière à regarder dans le cylindre de réfrigération, et alignez l'orifice se trouvant à l'arrière du batteur avec les côtés plats de l'extrémité de l'arbre d'entraînement.

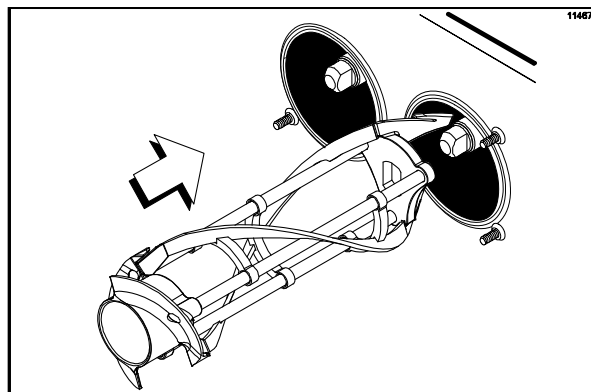


Figure 47

Étape 8

Glissez le batteur jusqu'au bout dans cylindre de réfrigération et sur l'extrémité de l'arbre d'entraînement. Le batteur doit être serré dans le cylindre, mais pas au point de ne plus pouvoir le tourner légèrement pour engager l'arbre d'entraînement.

Étape 9

Assurez-vous que l'assemblage du batteur est bien en place sur l'arbre d'entraînement. Faites légèrement tourner le batteur pour vous assurer qu'il est bien en place. Lorsqu'il est bien en place, le batteur ne dépasse pas de l'avant du cylindre de réfrigération.

Étape 10

Répétez ces étapes pour l'autre côté de l'appareil.

Étape 11

Pour assembler la porte de l'unité de réfrigération, placez les joints d'étanchéité de la porte dans les rainures se trouvant à l'arrière de la porte de l'unité. Glissez les paliers avant sur les tiges des séparateurs. Les côtés à brides doivent être contre la porte. **NE lubrifiez PAS** les joints ni les paliers.

Étape 12

Glissez les deux joints toriques dans les rainures de chaque bouchon d'amorçage. Appliquez une couche uniforme de lubrifiant Taylor aux joints toriques et aux arbres.

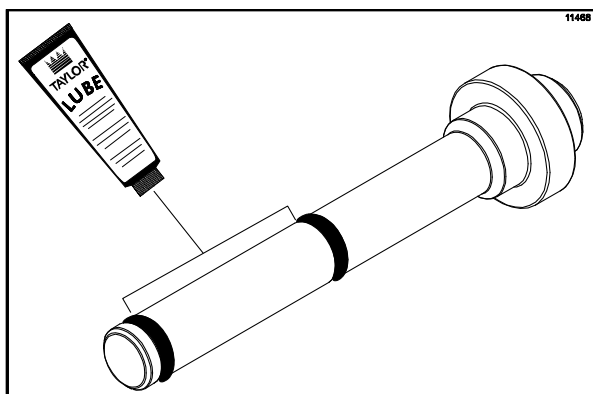


Figure 48

Étape 13

Insérez les bouchons d'amorçage dans les orifices situés dans le haut de la porte de l'unité et poussez vers le bas.

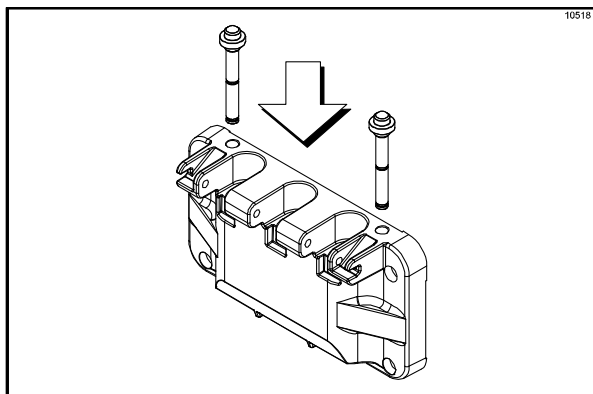


Figure 49

Étape 14

Pour installer la porte de l'unité de réfrigération, insérez les tiges de séparateurs dans les batteurs, dans les cylindres de réfrigération.

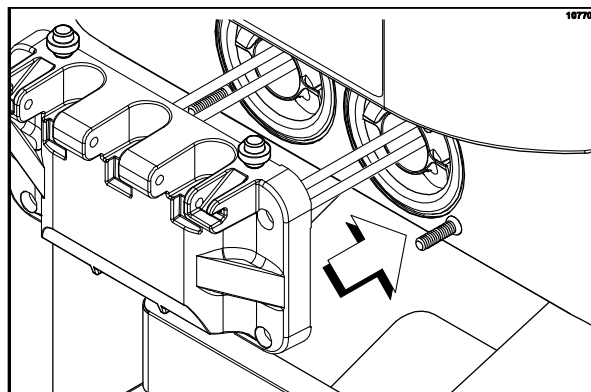


Figure 50

Étape 15

La porte posée sur les goujons de l'unité, installez les écrous. Utilisez les longs écrous en haut et les écrous courts en bas. Serrez-les uniformément en croisé pour vous assurer que la porte ne bouge pas.

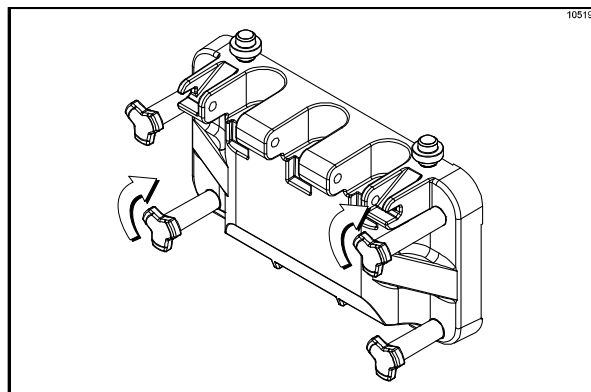


Figure 51

Étape 16

Glissez les trois joints toriques dans les rainures de chaque vanne de tirage standard. Glissez le joint en H et le joint torique dans les rainures de la vanne de tirage centrale. Lubrifiez le joint en H et les joints toriques.

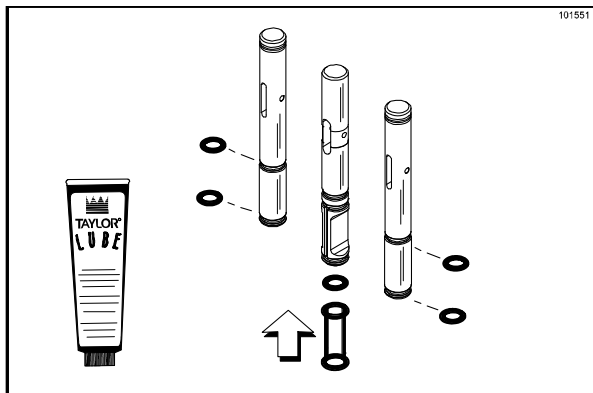


Figure 52

Étape 17

Lubrifiez l'intérieur des becs de la porte de l'unité de réfrigération, en haut et en bas.

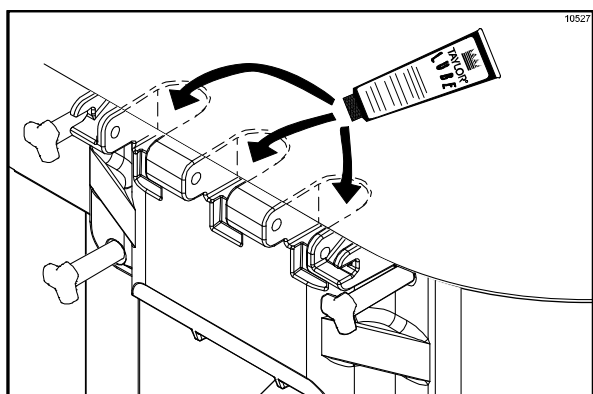


Figure 53

Étape 18

Insérez les vannes de tirage à partir du bas, jusqu'à ce que l'encoche des vannes de tirage apparaisse.

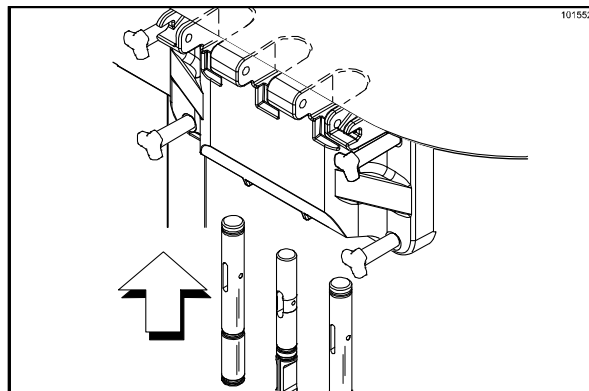


Figure 54

Étape 19

Glissez la fourche des leviers de tirage dans l'encoche des vannes de tirage, en commençant par la droite.

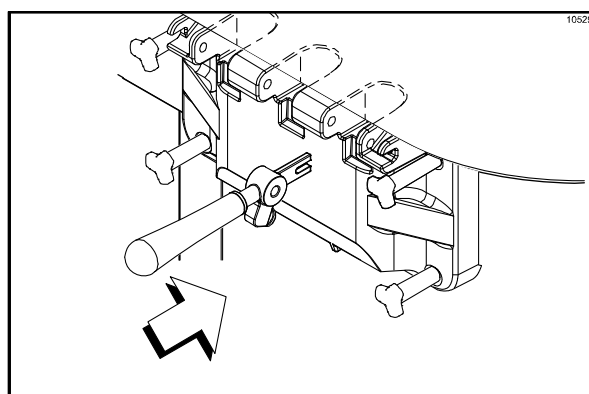


Figure 55

Étape 20

Glissez la goupille pivotante dans chaque levier de tirage, alors qu'ils sont insérés dans les vannes de tirage.

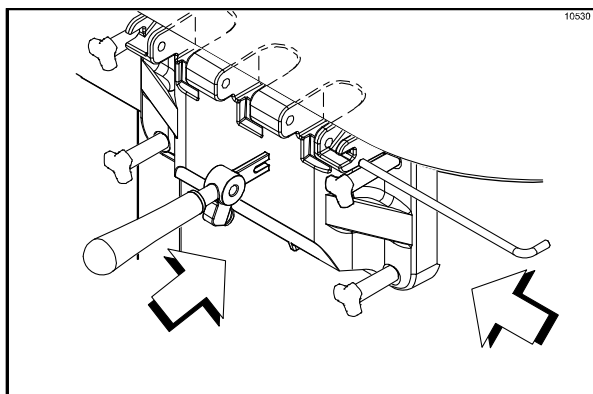


Figure 56

Remarque : Cette unité comporte trois leviers de tirage réglables donnant un meilleur contrôle des portions, une meilleure uniformité de la qualité du produit et un contrôle des coûts. Le levier de tirage doit être réglé de façon à donner un taux de tirage de 5 à 7 onces 1/2 (142 g à 213 g) de produit en 10 secondes.

Pour AUGMENTER le taux de tirage, tournez la vis DANS LE SENS HORAIRE. Pour DIMINUER le taux de tirage, tournez la vis de réglage dans le SENS ANTI-HORAIRE.

Étape 21

Enclenchez les étoiles sur la partie inférieure des becs de la porte.

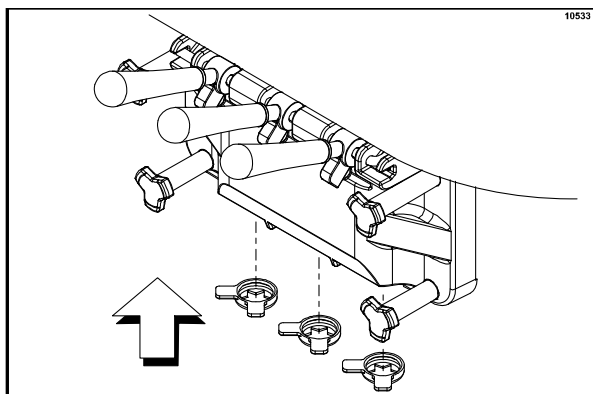


Figure 57

Étape 22

Glissez le bac d'égouttement dans l'ouverture du panneau avant.

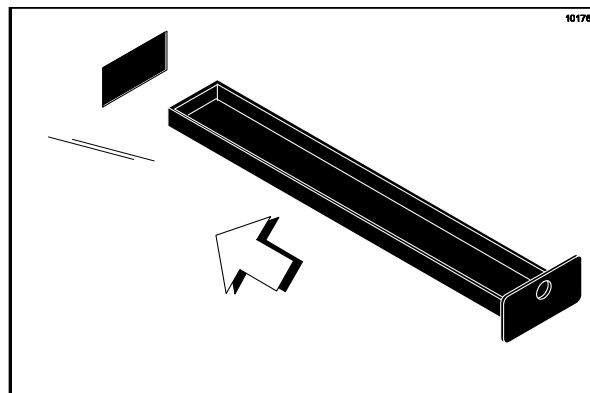


Figure 58

Étape 23

Installez le plateau d'égouttement avant et la grille sous les becs de la porte.

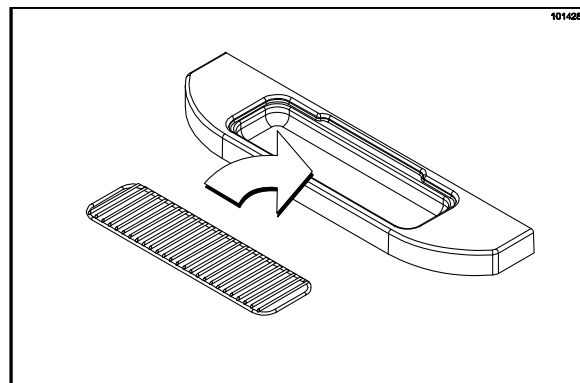


Figure 59

Étape 24

Glissez deux joints toriques sur une extrémité du flexible d'alimentation. Glissez deux joints toriques sur l'autre extrémité du flexible d'alimentation.

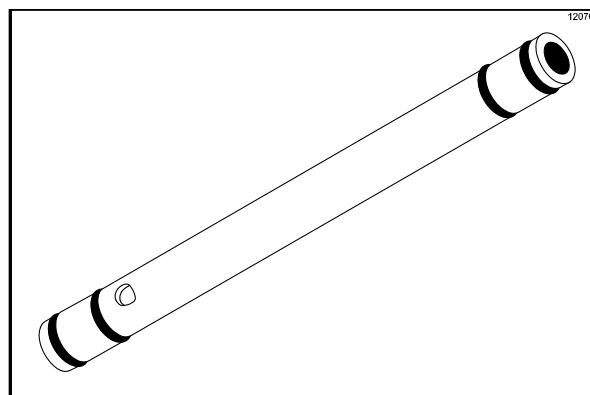


Figure 60

Étape 25

Glissez le petit joint torique dans la rainure de l'orifice d'air. **Ne lubrifiez pas le joint torique.**

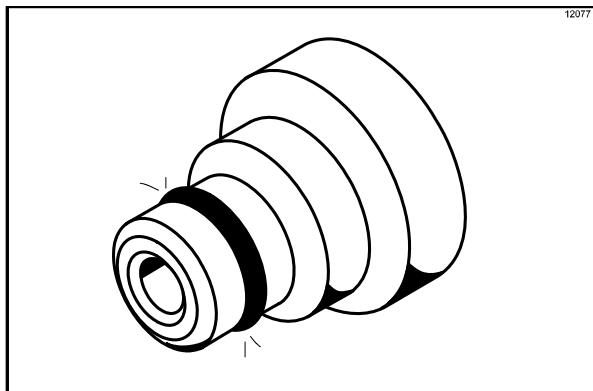


Figure 61

Remarque : Assurez-vous que le trou de l'orifice d'air est propre et qu'il n'est pas obstrué. Si le trou de l'orifice d'air vient à être obstrué, utilisez du savon et de l'eau chaude pour nettoyer le trou.

N'élargissez pas le trou de l'orifice d'air.

Étape 26

Installez l'orifice d'air dans le trou se trouvant dans le haut du flexible d'alimentation (extrémité du flexible d'alimentation sans le petit trou latéral).

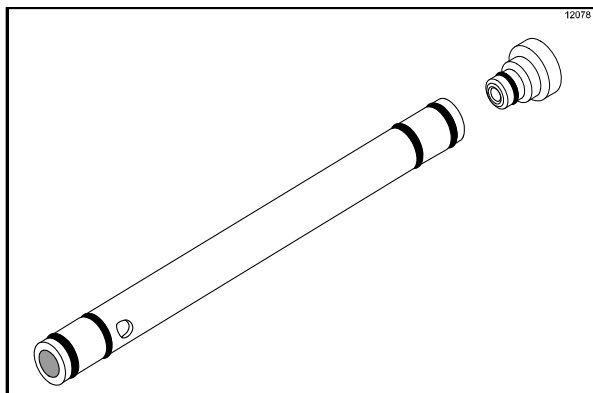


Figure 62

Étape 27

Déposez le flexible d'alimentation (une fois l'orifice d'air installé), et l'agitateur (pour les unités équipées à l'usine d'un agitateur) dans la trémie à mélange pour l'assainissement.

Étape 28

Répétez les étapes 24 à 27 pour l'autre côté de l'appareil.

Assainissement

Étape 1

Préparez une solution d'assainissement approuvée de 100 ppm (exemples : 2,5 gal [9,5 L] de Kay-5® ou 2 gal [7,6 L] de Stera-Sheen®). **UTILISEZ DE L'EAU CHAUDE ET SUIVEZ LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT.**

Étape 2

Versez la solution assainissante sur toutes les pièces se trouvant dans le fond de la trémie à mélange et laissez-la couler dans le cylindre de réfrigération.

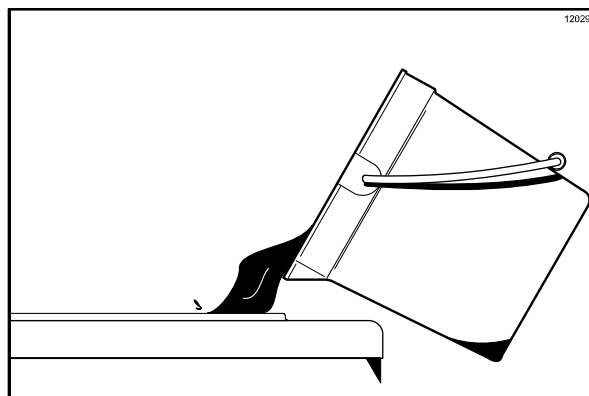


Figure 63

Remarque : Vous venez d'assainir la trémie à mélange et les pièces. Assurez-vous donc d'avoir les mains propres et assainies avant d'effectuer l'étape suivante.

Étape 3

Pendant que la solution coule dans le cylindre de réfrigération, nettoyez à la brosse avec un soin particulier la sonde de niveau de mélange qui se trouve en bas dans la trémie, la trémie à mélange, l'orifice d'admission de mélange, le flexible d'alimentation de mélange et l'agitateur (pour les unités équipées à l'usine d'un agitateur seulement).

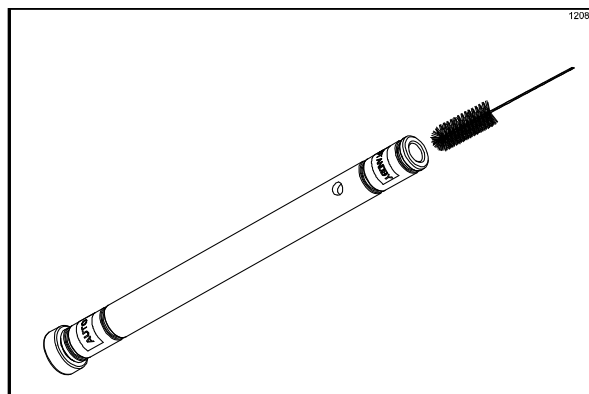


Figure 64

Étape 4

Préparez un autre seau de solution d'assainissement approuvée de 100 ppm (exemples : 2,5 gal [9,5 L] de Kay-5® ou 2 gal [7,6 L] de Stera-Sheen®). UTILISEZ DE L'EAU CHAUDE ET SUIVEZ LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT.

Étape 5

Versez la solution d'assainissement dans la trémie à mélange.


Étape 6

Brossez les côtés apparents de la trémie.

Étape 7

Placez l'interrupteur d'alimentation à la position « ON » (En marche).

Étape 8

Touchez le symbole LAVAGE . Cette étape permet de remuer la solution d'assainissement dans le cylindre de réfrigération. Un décompte de cinq minutes s'affichera sur le contrôle pour indiquer lorsque les cinq minutes se seront écoulées. Une fois les cinq minutes écoulées, passez à l'étape suivante.

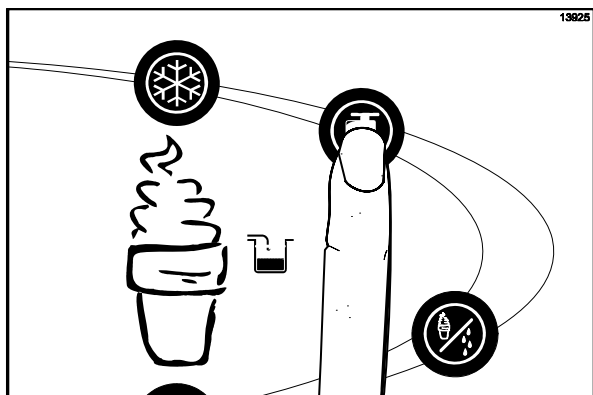


Figure 65


Étape 9

Placez un seau vide sous les becs de la porte et levez le bouchon d'amorçage.

Étape 10

Lorsqu'un flot constant de solution d'assainissement coule de l'ouverture du bouchon d'amorçage pour arriver dans le bas de la porte de l'unité, ouvrez la vanne de tirage. Ouvrez momentanément la vanne de tirage du centre pour assainir le bec central de la porte. Tirez le reste de la solution d'assainissement.

Étape 11

Une fois que l'assainissant s'arrête de couler du bec de la porte, touchez le symbole LAVAGE  et fermez la vanne de tirage.

Remarque : Assurez-vous d'avoir les mains propres et assainies avant d'effectuer l'étape suivante.

Étape 12

Lubrifiez les joints toriques du flexible d'alimentation, situés sur l'extrémité qui comporte le petit trou latéral. Placez le flexible d'alimentation dans le coin de la trémie.

Étape 13

Unités équipées à l'usine d'un agitateur seulement : Placez l'agitateur sur le logement de l'arbre d'entraînement de l'agitateur.

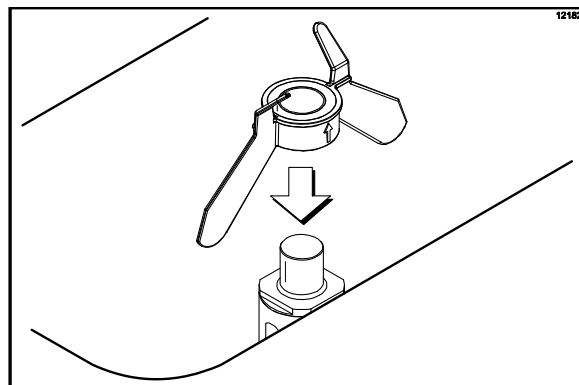


Figure 66

Remarque : Si l'agitateur devait s'arrêter de tourner durant le fonctionnement normal, retirez l'agitateur du logement de l'arbre d'entraînement avec des **mains assainies**, et brossez-le avec la solution d'assainissement. Remplacez l'agitateur sur le logement de l'arbre d'entraînement de l'agitateur.

Étape 14

Répétez ces étapes pour l'autre côté de l'appareil.

Amorçage

Remarque : Utilisez uniquement du MÉLANGE FRAIS lorsque vous amorcez l'unité de réfrigération.

Étape 1

Placez un seau à mélange vide sous les becs de la porte. Le bouchon d'amorçage en position levée, versez deux gallons et demi (9,5 litres) de mélange FRAIS dans la trémie à mélange et laissez-le s'écouler dans le cylindre de réfrigération.

Étape 2

Ouvrez la vanne de tirage pour faire couler la solution d'assainissement. Lorsque seulement du mélange frais coule, fermez la vanne de tirage.

Étape 3

Une fois qu'un flot constant de mélange commence à couler de l'ouverture du bouchon d'amorçage pour arriver dans le bas de la porte de l'unité, poussez le levier de tirage vers le bas.

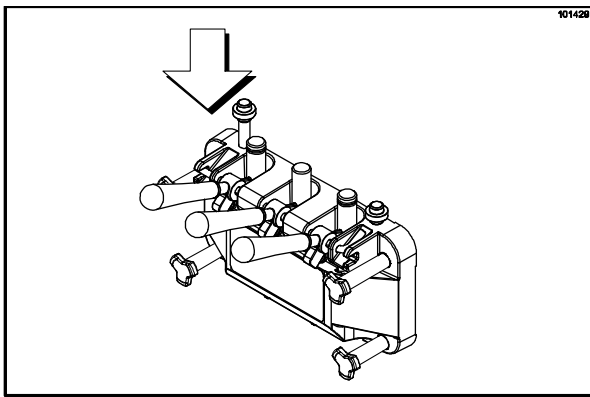


Figure 67

Remarque : Assurez-vous d'avoir les mains propres et assainies avant d'effectuer l'étape suivante.

Étape 4

Lorsque le mélange arrête de couler à grosses bulles dans le cylindre de réfrigération, installez l'extrémité du flexible d'alimentation **qui comporte le trou** dans l'orifice d'admission de mélange de la trémie à mélange. Assurez-vous que l'orifice d'air est installé dans le flexible d'alimentation.

Étape 5

Choisissez le symbole AUTOMATIQUE ❄.

Étape 6

Remplissez la trémie de mélange frais et mettez le couvercle de la trémie à sa place.

Étape 7

Répétez ces étapes pour l'autre côté de l'appareil.

Nettoyage manuel à la brosse

CETTE MARCHE À SUIVRE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE UNE FOIS PAR JOUR!



**RESPECTEZ TOUJOURS
LES CODES DE SANTÉ LOCAUX.**

Les articles suivants sont nécessaires pour démonter le modèle C723 :


- Deux seaux de nettoyage et d'assainissement
- Assainissant/Nettoyant
- Brosses requises (fournies avec l'unité de réfrigération)
- Serviettes jetables

Vidange du produit du cylindre de réfrigération

Étape 1

Retirez le couvercle de la trémie, le flexible d'alimentation et l'agitateur (pour les unités équipées à l'usine d'un agitateur seulement). Amenez-les à l'évier pour les nettoyer.

Étape 2

Placez un seau sous les becs de la porte, touchez le symbole LAVAGE  et ouvrez la vanne de tirage.

Étape 3

Si les codes de santé locaux autorisent la réutilisation du produit déjà écoulé, placez un contenant assaini en inox approuvé par la NSF sous le bec de la porte. Appuyez sur la touche LAVAGE et ouvrez la vanne de tirage. Vidangez le produit restant du cylindre de réfrigération et de la trémie à mélange. Lorsque le flot de produit s'arrête, appuyez sur la touche LAVAGE et fermez la vanne de tirage. Placez le couvercle assaini sur le contenant de produit déjà écoulé et rangez-le dans la chambre froide.

IMPORTANT! Le cycle de bactéries doit être rompu tous les sept jours. Choisissez un jour au cours duquel vous laisserez le niveau de mélange descendre aussi bas que possible et jetez le mélange qui reste après la fermeture. Cela arrêtera le cycle de produit réutilisé et réduira le risque de prolifération des bactéries et des coliformes.

Remarque : Si les codes de santé locaux NE PERMETTENT PAS la réutilisation de produit, il faudra jeter le produit. Suivez les instructions de l'étape précédente, à une exception. Vidangez le

produit dans un seau à mélange et jetez le mélange correctement.



**RESPECTEZ TOUJOURS
LES CODES DE SANTÉ LOCAUX.**

Étape 4

Répétez ces étapes pour l'autre côté de l'appareil.

Rinçage

Étape 1

Versez deux gallons (7,6 litres) d'eau fraîche et propre dans la trémie à mélange. Avec la brosse blanche à trémie, récurvez la trémie à mélange, la sonde de niveau de mélange et l'extérieur du logement de l'arbre d'entraînement de l'agitateur (pour les unités équipées à l'usine d'un agitateur seulement). À l'aide de la brosse à double extrémité, nettoyez à la brosse l'orifice d'admission de mélange.

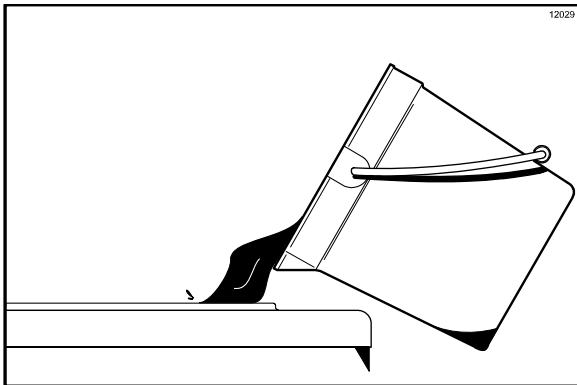




Figure 68

Remarque : Ne nettoyez pas l'orifice d'admission de mélange à la brosse pendant que l'appareil est en mode LAVAGE.

Étape 2

Placez un seau à mélange sous le bec de la porte ; levez le bouchon d'amorçage et touchez le symbole de LAVAGE .

Étape 3

Lorsqu'un flot constant d'eau de rinçage coule de l'ouverture du bouchon d'amorçage pour arriver dans le bas de la porte de l'unité, ouvrez la vanne de tirage. Vidangez toute l'eau du bec de la porte. Fermez la vanne de tirage et touchez le symbole de LAVAGE  pour annuler le mode de lavage.

Étape 4

Répétez cette marche à suivre en utilisant de l'eau propre et tiède, jusqu'à ce que l'eau qui sort soit claire.

Étape 5

Répétez ces étapes pour l'autre côté de l'appareil.

Nettoyage de la trémie

Remarque : Le non-respect de ces étapes entraînera une accumulation de pierre de lait.

Étape 1

Préparez une solution nettoyante approuvée de 100 ppm (exemples : 2,5 gal [9,5 L] de Kay-5® ou 2 gal [7,6 L] de Stera-Sheen®). UTILISEZ DE L'EAU CHAUDE ET SUIVEZ LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT.

Étape 2


Poussez le bouchon d'amorçage. Versez la solution de nettoyage dans la trémie et laissez-la couler dans le cylindre de réfrigération.

Étape 3

Avec la brosse blanche à trémie, récurvez la trémie à mélange, la sonde de niveau de mélange et l'extérieur du logement de l'arbre d'entraînement de l'agitateur (pour les unités équipées à l'usine d'un agitateur seulement). À l'aide de la brosse à double extrémité, nettoyez à la brosse l'orifice d'admission de mélange.

Remarque : Ne nettoyez pas l'orifice d'admission de mélange à la brosse pendant que l'appareil est en mode LAVAGE.

Étape 4

Touchez le symbole LAVAGE . Ceci permettra à la solution de nettoyage se trouvant dans le cylindre de réfrigération d'entrer en contact avec toutes les aires du cylindre de réfrigération.


Étape 5

Placez un seau vide sous les becs de la porte et levez le bouchon d'amorçage.

Étape 6

Lorsqu'un flot constant de solution de nettoyage coule de l'ouverture du bouchon d'amorçage pour arriver dans le bas de la porte de l'unité, ouvrez la vanne de tirage. Tirez toute la solution.

Étape 7

Quand la solution de nettoyage cesse de s'écouler par le bec de la porte, fermez la vanne de tirage et touchez le symbole LAVAGE  pour annuler le mode de lavage.

Étape 8

Répétez ces étapes pour l'autre côté de l'appareil.

Démontage



ASSUREZ-VOUS QUE L'INTERRUPTEUR D'ALIMENTATION EST À LA POSITION « OFF » (À L'ARRÊT)! Le non-respect de cette consigne peut causer de graves blessures par des pièces mobiles dangereuses.

Étape 1

Retirez du cylindre de réfrigération les écrous, la porte de l'unité de réfrigération, le batteur, les lames du racleur et l'arbre d'entraînement.

Étape 2

Retirez les lames du racleur de l'assemblage du batteur.

Étape 3

Retirez le joint d'étanchéité de l'arbre d'entraînement.

Étape 4

Retirez le joint d'étanchéité de la porte de l'unité, le palier avant, la goupille pivotante, le levier de tirage, la vanne de tirage, les bouchons d'amorçage et les étoiles. Retirez les trois joints toriques de la vanne de tirage.

Étape 5

Répétez ces étapes pour l'autre côté de l'appareil.

Étape 6

Retirez le plateau d'égouttement avant, la grille et le bac d'égouttement. Amenez-les à l'évier pour les nettoyer.

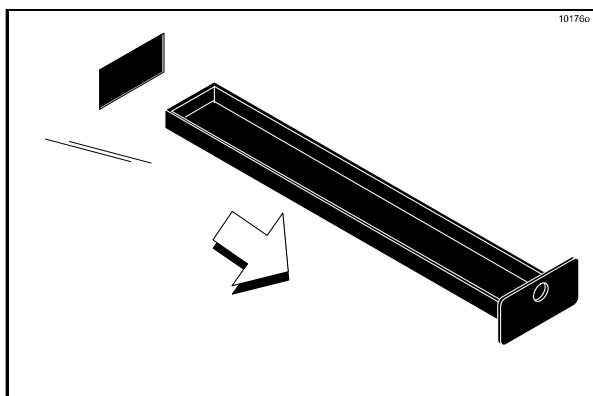


Figure 69

Remarque : Si le bac d'égouttement contient une quantité excessive de mélange, cela signifie qu'il faut remplacer le ou les joints de l'arbre d'entraînement, ou le ou les joints toriques ou les lubrifier correctement.

Nettoyage à la brosse

Étape 1

Préparez une solution nettoyante approuvée de 100 ppm (exemples : 2,5 gal [9,5 L] de Kay-5® ou 2 gal [7,6 L] de Stera-Sheen®). UTILISEZ DE L'EAU CHAUDE ET SUIVEZ LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT. Assurez-vous que toutes les brosses fournies avec l'unité de réfrigération sont disponibles pour le nettoyage à la brosse.

Étape 2

Brossez bien toutes les pièces démontées dans la solution nettoyante en vous assurant qu'il n'y a plus de lubrifiant ni de pellicule de mélange. Assurez-vous de broser toutes les surfaces et tous les orifices, surtout les orifices de la porte de l'unité.

Étape 3

Rincez toutes les pièces dans de l'eau propre et tiède. Placez les pièces sur une surface propre et sèche pour les laisser sécher à l'air durant la nuit.

Étape 4

Revenez à l'unité de réfrigération avec une petite quantité de solution nettoyante. À l'aide de la brosse noire, nettoyez le palier du carter arrière, à l'arrière du cylindre de réfrigération.

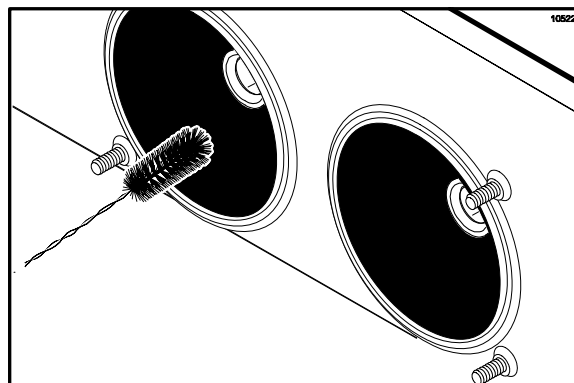


Figure 70

Étape 5

Répétez ces étapes pour l'autre côté de l'appareil.

Étape 6

Essuyez toutes les surfaces extérieures de l'unité avec un linge propre et assaini.

Section 7 Important: Liste de vérification de l'utilisateur

Lors du nettoyage et de l'assainissement



RESPECTEZ TOUJOURS
LES CODES DE SANTÉ LOCAUX.

Les calendriers de nettoyage et d'assainissement sont régis par les agences de réglementation fédérales, provinciales et locales et doivent être respectés. Si l'unité comporte un mode d'attente (« Standby »), il ne doit pas être utilisé en remplacement de la marche à suivre appropriée de nettoyage et d'assainissement, qui doit être effectuée aux fréquences décrites par l'autorité responsable des règles de santé. Les points de vérification suivants sont importants lors des tâches de nettoyage et d'assainissement.



LE NETTOYAGE ET L'ASSAINISSEMENT
DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS AU QUOTIDIEN.

Dépannage concernant le nombre de bactéries

- 1. Nettoyez et assainissez complètement l'appareil régulièrement, en incluant un démontage et un nettoyage à la brosse complets.
- 2. Utilisez toutes les brosses fournies pour un nettoyage efficace. Ces brosses sont spécialement conçues pour atteindre tous les endroits où passe le mélange.
- 3. Utilisez la brosse à poils blancs pour nettoyer l'orifice d'admission du mélange, qui va de la trémie de mélange jusqu'à l'arrière du cylindre de réfrigération.
- 4. Utilisez la brosse à poils noirs pour bien nettoyer le palier du carter arrière situé à l'arrière du cylindre de réfrigération. Assurez-vous qu'il y a une quantité généreuse de solution de nettoyage sur la brosse.

- 5. SI LES CODES DE SANTÉ LOCAUX AUTORISENT LA RÉUTILISATION DU PRODUIT DÉJÀ ÉCOULÉ, assurez-vous que le produit à réutiliser est conservé dans un contenant assaini en acier inoxydable couvert et qu'il est utilisé le lendemain. **N'amorcez PAS l'appareil avec le produit à réutiliser.** Lors de la réutilisation du produit, écumez et jetez la mousse. Mélangez le produit déjà écoulé avec du mélange frais, à un taux de 50/50, au cours de l'utilisation de la journée.
- 6. Le cycle de bactéries doit être rompu tous les sept jours. Choisissez un jour de la semaine au cours duquel vous laisserez le niveau de mélange descendre aussi bas que possible et jetez le mélange qui reste après la fermeture. Cela arrêtera le cycle de produit réutilisé et réduira le risque de prolifération des bactéries et des coliformes.
- 7. Préparez correctement les solutions de nettoyage et d'assainissement. Lisez attentivement les instructions des étiquettes et respectez-les. Une solution trop forte peut endommager les pièces et une solution trop faible ne nettoiera et n'assainira pas correctement.
- 8. La température du mélange dans la trémie et dans la chambre froide doit être inférieure à 40 °F (4,4 °C).

Vérifications d'entretien régulier

- 1. Remplacez les lames du racleur entaillées ou endommagées. Avant d'installer le batteur, assurez-vous que les lames du racleur sont correctement fixées à l'hélice.
- 2. Vérifiez que le palier du carter arrière ne présente aucun signe d'usure (excès de fuites de mélange dans le bac d'égouttement arrière) et assurez-vous qu'il est nettoyé correctement.
- 3. À l'aide d'un tournevis et d'un linge, nettoyez tout lubrifiant ou dépôt de mélange sur le palier du carter arrière et la douille femelle hexagonale de l'arbre.

- 4. Jetez les joints toriques et autres joints usés, déchirés ou lâches et remplacez-les par de nouveaux joints.
- 5. Respectez toute la marche à suivre de lubrification, comme le décrit la section « Assemblage ».
- 6. Si l'unité est refroidie à l'air, vérifiez que les condenseurs ne comportent pas d'accumulation de poussières et de peluches. Un condenseur sale réduira l'efficacité et la capacité de l'appareil. Les condenseurs doivent être nettoyés **une fois par mois**, avec une brosse souple. N'utilisez **jamais** de tournevis ou un autre outil en métal pour nettoyer les ailettes.
Remarque : Pour les appareils équipés d'un filtre à air, il sera nécessaire de nettoyer les filtres à l'aspirateur tous les mois.



Attention : Débranchez toujours l'alimentation électrique avant de nettoyer le condenseur. Le non-respect de cette consigne peut causer une électrocution.

- 7. Si votre unité est refroidie à l'eau, vérifiez les conduites d'eau pour y détecter les plis ou les fuites. Des plis peuvent se former lorsqu'on déplace l'appareil pour le nettoyage et l'entretien. Les conduites d'eau endommagées ou fissurées doivent être remplacées uniquement par un technicien Taylor autorisé.

Entreposage hivernal

En cas de fermeture pour l'hiver, il est important de protéger l'unité de réfrigération en prenant certaines précautions, tout particulièrement dans le cas où le bâtiment est exposé au gel.

Débranchez l'unité de réfrigération de l'alimentation principale en électricité pour éviter tout dommage électrique potentiel.

Pour les appareils refroidis à l'eau, débranchez l'alimentation en eau. Relâchez la pression sur le ressort dans la vanne d'eau. Utilisez la pression d'air du côté de la sortie pour évacuer toute l'eau qui pourrait rester dans le condenseur. **Cela est extrêmement important.** Le non-respect de cette marche à suivre peut causer de graves et coûteux dommages au système de réfrigération.

Votre distributeur Taylor peut effectuer ce service d'entreposage hivernal pour vous.

Emballez les pièces amovibles de l'unité de réfrigération, telles que le batteur, les lames, l'arbre d'entraînement et la porte de l'unité de réfrigération, et rangez-les dans un endroit sûr et sec. Protégez les pièces en caoutchouc et les joints d'étanchéité en les enveloppant dans un papier résistant à l'humidité. Toutes les pièces doivent être nettoyées à fond pour éliminer les dépôts de mélange séché ou de lubrifiant qui pourraient attirer les souris ou autres vermines.

Il est conseillé de demander à un technicien de service autorisé d'effectuer la vidange d'entreposage hivernal pour garantir que toute l'eau a été évacuée. Ceci préviendra contre le gel et la rupture des composantes.

Section 8

Guide de dépannage

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION	PAGE RÉF.
1. Le produit ne sort pas.	a. Mélange bas. Le voyant de MANQUE DE MÉLANGE est allumé.	a. Ajouter du mélange dans la trémie de mélange. Revenir au mode AUTO.	35
	b. L'interrupteur d'alimentation est en position OFF (À l'arrêt).	b. Mettre l'interrupteur d'alimentation sur ON (En marche) et sélectionner AUTO.	34
	c. L'appareil n'est pas en mode AUTO.	c. Sélectionner AUTO et laisser l'appareil finir le cycle avant de tirer du produit.	35
	d. Le moteur du batteur est en réinitialisation. Le message SURCHGE BATTEUR s'affiche.	d. Éteindre l'appareil. Appuyer sur le bouton de réinitialisation. Relancer l'appareil en mode AUTO.	---
	e. Orifice d'admission de mélange gelé.	e. Appeler un technicien de service autorisé.	---
	f. Le flexible d'alimentation est mal installé.	f. S'assurer que le flexible d'alimentation est installé correctement.	35
2. Le produit est trop liquide.	a. Le taux de tirage est trop rapide.	a. Ajuster le taux de tirage sur 5 à 7 oz 1/2 (142 g à 213 g) de produit en 10 secondes.	32
3. Le produit est trop épais.	a. Le cylindre de réfrigération n'est pas amorcé correctement.	a. Vidanger le cylindre de réfrigération et réamorcer l'appareil.	35
	b. Le contrôle de la consistance est trop froid.	b. Appeler un technicien de service autorisé.	---
	c. Orifice d'admission de mélange gelé.	c. Appeler un technicien de service autorisé.	---

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION	PAGE RÉF.
4. Le mélange dans la trémie est trop chaud.	a. Le couvercle de la trémie n'est pas à sa place.	a. Nettoyer et assainir le couvercle de la trémie et le mettre en place.	35
	b. La température de la trémie est dérégulée.	b. Appeler un technicien de service autorisé.	---
	c. L'agitateur n'est pas installé (unités équipées à l'usine d'un agitateur seulement).	c. Nettoyer et assainir l'agitateur et l'installer.	34
5. Le mélange dans la trémie est trop froid.	a. La température de la trémie est dérégulée.	a. Appeler un technicien de service autorisé.	---
6. Les sondes de mélange bas et de manque de mélange ne fonctionnent pas.	a. Accumulation de pierre de lait dans la trémie.	a. Bien nettoyer les trémies.	37
7. Le produit s'accumule en haut de la porte de l'unité.	a. Le joint torique du haut de la vanne de tirage est mal lubrifié ou usé.	a. Lubrifier correctement ou remplacer le joint torique.	31
8. Excès de fuites de mélange du bas du bec de la porte.	a. Le joint torique du bas de la vanne de tirage est mal lubrifié ou usé.	a. Lubrifier correctement ou remplacer le joint torique.	31
9. Excès de fuites de mélange dans le bac d'égouttement.	a. Le joint de l'arbre d'entraînement est mal lubrifié ou usé.	a. Lubrifier correctement ou remplacer le joint.	28
	b. Le joint est installé à l'envers sur l'arbre d'entraînement.	b. Installer correctement.	28
	c. Lubrification inadéquate de l'arbre d'entraînement.	c. Lubrifier correctement.	28
	d. L'arbre d'entraînement ou l'assemblage du batteur tournent vers l'avant.	d. Appeler un technicien de service autorisé.	---
	e. Palier du carter arrière usagé	e. Appeler un technicien de service autorisé.	---
	f. Boîte d'engrenage mal alignée.	f. Appeler un technicien de service autorisé.	---

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION	PAGE RÉF.
10. L'arbre d'entraînement est coincé dans l'accouplement d'entraînement.	a. Le mélange et le lubrifiant s'accumulent dans l'accouplement d'entraînement.	a. Nettoyer régulièrement à la brosse l'aire du palier du carter arrière.	37
	b. Les coins de l'arbre d'entraînement, de l'accouplement d'entraînement ou des deux sont arrondis.	b. Appeler un technicien de service autorisé.	---
	c. La boîte d'engrenage est mal alignée.	c. Appeler un technicien de service autorisé.	---
11. Les parois du cylindre de réfrigération sont rayées.	a. Palier avant manquant ou usé.	a. Installer ou remplacer le palier avant.	29
	b. Tige du séparateur de la porte de l'unité cassée.	b. Remplacer la porte de l'unité.	30
	c. Le batteur est tordu.	c. Remplacer l'assemblage du batteur.	30
	d. La boîte d'engrenage est mal alignée.	d. Appeler un technicien de service autorisé.	---
12. Le produit fait un bruit sourd lors du tirage.	a. Le taux de tirage est trop rapide.	a. Ajuster le taux de tirage sur 5 à 7 oz 1/2 (142 g à 213 g) de produit en 10 secondes.	32
	b. Le cylindre de réfrigération n'est pas amorcé correctement.	b. Vidanger le cylindre de réfrigération et réamorcer l'appareil.	35
13. Pas de fonctions du panneau de contrôle alors que l'interrupteur d'alimentation est sur ON (En marche).	a. L'appareil est débranché.	a. Brancher dans la prise murale.	---
	b. Disjoncteur éteint ou fusible brûlé.	b. Allumer le disjoncteur ou remplacer le fusible.	---

Section 9

Calendrier de remplacement des pièces

DESCRIPTION DES PIÈCES	TOUS LES 3 MOIS	TOUS LES 6 MOIS	TOUS LES ANS
Lame du racleur	X		
Joint d'arbre d'entraînement	X		
Joint d'étanchéité de la porte de l'unité de réfrigération	X		
Palier avant	X		
Joint torique de la vanne de tirage	X		
Joint d'étanchéité de la vanne de tirage	X		
Joint torique du bouchon d'amorçage	X		
Joint torique du flexible d'alimentation de mélange	X		
Étoile	X		
Brosse à poils blancs 3 x 7 po		Inspecter et remplacer au besoin	Minimum
Brosse à poils blancs 1 x 2 po		Inspecter et remplacer au besoin	Minimum
Brosse à poils noirs 1 x 2 po		Inspecter et remplacer au besoin	Minimum
Brosse à double extrémité		Inspecter et remplacer au besoin	Minimum

Section 10 Garantie limitée sur l'équipement

GARANTIE LIMITÉE DE TAYLOR COMPANY SUR LES UNITÉS DE RÉFRIGÉRATION

Taylor Company, a le plaisir de fournir cette garantie limitée sur les unités de réfrigération de marque Taylor neuves (le « Produit ») vendues par Taylor sur tout le marché, à l'acheteur d'origine seulement.

GARANTIE LIMITÉE

Taylor garantit le Produit contre toute défaillance due à une déficience du matériel ou de la fabrication dans le cadre d'une utilisation et d'un service normaux, comme suit. Toutes les périodes de garantie débutent à la date de l'installation originale du Produit. En cas de défaillance d'une pièce due à une déficience survenue pendant la période de garantie applicable, Taylor, par l'intermédiaire d'un distributeur ou d'une agence de service autorisés par Taylor, fournira gratuitement une pièce neuve ou réusinée, selon son choix, pour remplacer la pièce déficiente ayant causé la défaillance. À moins d'indication du contraire dans le présent document, ceci représente les obligations exclusives de Taylor dans le cadre de cette garantie limitée, en cas de défaillance d'un Produit. Cette garantie limitée est soumise à toutes les dispositions, conditions, limitations et exclusions énumérées ci-dessous et au dos (le cas échéant) de ce document.

Produit	Pièce	Période de garantie limitée
Crème glacée	Carter isolé	Cinq (5) ans
Yogourt glacé	Compresseur de réfrigération	Cinq (5) ans
Shakes	(à l'exception de la vanne de service)	
Smoothies	Moteurs de batteur	Deux (2) ans
Boisson glacée	Engrenage d'entraînement du batteur	Deux (2) ans
Desserts en série	Cartes de circuit imprimé et commandes Softech, à partir du numéro de série H8024200	Deux (2) ans
	Pièces non incluses dans ce tableau ou exclues ci-dessous	Un (1) an

CONDITIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE

1. S'il n'est pas possible de vérifier la date d'installation d'origine du Produit, la période de la garantie limitée commence alors quatre-vingt-dix (90) jours après la date de fabrication du Produit (selon ce qui est indiqué sur le numéro de série du Produit). Une preuve d'achat pourra être exigée au moment du service.
2. Cette garantie limitée est uniquement valide si le Produit a été installé et tout le travail de service requis sur le Produit effectué par un distributeur ou agent de service autorisé par Taylor et si des pièces Taylor neuves et authentiques ont été utilisées.
3. L'installation, l'utilisation, l'entretien et la maintenance doivent être normaux et conformes à toutes les instructions contenues dans le manuel de l'utilisateur de Taylor.
4. Les pièces défectueuses doivent être renvoyées au distributeur ou à l'agent de service autorisé par Taylor pour remboursement.
5. L'utilisation de tout fluide frigorigène autre que celui spécifié sur l'étiquette signalétique du Produit annulera cette garantie limitée.

EXCEPTIONS À LA GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie limitée ne couvre **pas** :

1. La main d'œuvre ou autres coûts encourus dans le cadre du diagnostic, de la réparation, du retrait, de l'installation, de l'envoi, du service ou de la manutention de pièces défectueuses, de pièces de rechange ou de nouveaux Produits.
2. La maintenance, le nettoyage et la lubrification normaux, selon ce qui est décrit dans le manuel de l'utilisateur de Taylor, y compris le nettoyage des condenseurs.

3. Le remplacement des articles usés désignés comme des pièces de classe « 000 » dans le manuel de l'utilisateur de Taylor.
4. Les tuyaux externes, les dispositifs d'alimentation en électricité et la mise à la terre de l'appareil.
5. Les pièces non fournies ou non désignées par Taylor ou les dommages résultant de leur utilisation.
6. Les allers et retours ou les temps d'attente nécessaires car un technicien de service a été empêché de commencer le travail de service dans le cadre de la garantie promptement, à son arrivée.
7. Les défaillances, dommages ou réparations dus à une installation défectueuse, à une application fautive, à un abus, à l'absence de service ou à un service inapproprié, à des modifications non autorisées ou à une utilisation ou un fonctionnement inappropriés, selon ce qui est indiqué dans le manuel de l'utilisateur de Taylor, y compris mais sans s'y limiter, le manquement à utiliser les bonnes techniques, les bons outils et les fournitures de nettoyage approuvées pour le montage et le nettoyage.
8. Les défaillances, dommages ou réparations dus au vol, au vandalisme, au vent, à la pluie, aux inondations, aux crues, à l'eau, aux orages, aux tremblements de terre ou à toute autre catastrophe naturelle : incendie, environnement corrosif, infestation d'insectes ou de rongeurs ou autres sinistre, accident ou cas de force majeure échappant au contrôle de Taylor ; l'utilisation de la machine sans respect des spécifications d'alimentation en eau ou en électricité du Produit, en excès ou en manque ; ou les composants réparés ou modifiés de telle manière que, selon l'avis du Fabricant, la performance, l'usure normale ou la détérioration en a été affectée négativement.
9. Tout Produit acheté sur Internet.
10. Les défaillances de démarrage dues à des problèmes de tension, de fusibles ayant sauté, de disjoncteurs ouverts, ou de dommages dus aux insuffisances ou à une interruption du service électrique.
11. Les coûts en carburant ou en électricité ou les augmentations des coûts du carburant ou de l'électricité, pour quelque raison que ce soit.
12. Les dommages résultant de l'utilisation de tout fluide frigorigène autre que celui spécifié sur l'étiquette signalétique du Produit annuleront cette garantie limitée.
13. Tout coût de remplacement, de remplissage ou d'élimination du fluide frigorigène, y compris le coût du fluide frigorigène.
14. **TOUT DOMMAGE MATÉRIEL OU COMMERCIAL PARTICULIER, INDIRECT OU CONSÉCUTIF DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.** Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des dommages consécutifs ou indirects ; il est donc possible que cette limitation ne s'applique pas à votre situation.

Cette garantie limitée vous octroie des droits juridiques spécifiques ; il est possible que vous ayez également d'autres droits qui varieront d'une juridiction à l'autre.

LIMITATION DE LA GARANTIE

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST EXCLUSIVE ET SE SUBSTITUE À TOUTE AUTRE GARANTIE, CONDITION ET/OU VOIE DE DROIT, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN OBJET SPÉCIFIQUE. LE SEUL RECOURS DU PROPRIÉTAIRE D'ORIGINE EN CE QUI CONCERNE TOUT PRODUIT SERA LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DES COMPOSANTS DÉFECTUEUX, SELON LES MODALITÉS DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. TOUS LES DROITS À DES DOMMAGES IMMATÉRIELS OU ACCESSOIRES (Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS POUR PERTES DE GAINS, PERTES DE PROFITS, PERTES DE PRODUITS, ENDOMMAGEMENT DE BIENS OU DÉPENSES EN SERVICE) SONT EXPRESSÉMENT EXCLUS. LES GARANTIES EXPLICITES DÉFINIES DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE NE POURRONT ÊTRE NI MODIFIÉES, NI ÉLARGIES, NI CHANGÉES PAR QUELQUE DISTRIBUTEUR, CONCESSIONNAIRE OU AUTRE PERSONNE QUE CE SOIT.

RECOURS JURIDIQUES

Le propriétaire **est tenu** d'informer Taylor par écrit, par courrier recommandé ou enregistré envoyé à l'adresse suivante, de tout défaut ou plainte concernant le Produit en indiquant le défaut ou la plainte, ainsi qu'une requête spécifique de réparation, remplacement ou autre correction du Produit dans le cadre de la garantie ; ce courrier devra être envoyé au moins trente (30) jours avant tout recours en justice.

Taylor Company
750 N. Blackhawk Blvd.
Rockton, IL 61072, États-Unis

Section 11 Garantie limitée sur les pièces

GARANTIE LIMITÉE DE TAYLOR COMPANY SUR LES PIÈCES AUTHENTIQUES DE TAYLOR

Taylor Company, a le plaisir de fournir cette garantie limitée sur les composantes de remplacement authentiques de Taylor neuves (les « Pièces ») vendues par Taylor sur tout le marché, à l'acheteur d'origine seulement.

GARANTIE LIMITÉE

Taylor garantit les Pièces contre toute défaillance due à une déficience du matériel ou de la fabrication dans le cadre d'une utilisation et d'un service normaux, comme suit. Toutes les périodes de garantie commencent à la date de l'installation originale de la Pièce dans l'unité Taylor. En cas de défaillance d'une Pièce due à une déficience survenue pendant la période de garantie applicable, Taylor, par l'intermédiaire d'un distributeur ou d'une agence de service autorisés par Taylor, fournira gratuitement une Pièce neuve ou réusinée, selon son choix, en remplacement de la Pièce défectueuse ayant causé la défaillance. À moins d'indication du contraire dans le présent document, ceci représente les obligations exclusives de Taylor dans le cadre de cette garantie limitée, en cas de défaillance d'une Pièce. Cette garantie limitée est soumise à toutes les dispositions, conditions, limitations et exclusions énumérées ci-dessous et au dos (le cas échéant) de ce document.

Code de classe de garantie de la Pièce ou Pièces	Période de garantie limitée
Pièces de classe 103 ¹	Trois (3) mois
Pièces de classe 212 ²	Douze (12) mois
Pièces de classe 512	Douze (12) mois
Pièces de classe 000	Pas de garantie
Pièce Taylor No. 072454 (Moteur-24VCC *C832/C842*)	Quatre (4) ans

CONDITIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE

1. Si la date de l'installation originale de la Pièce ne peut pas être vérifiée autrement, une preuve d'achat pourra être exigée au moment du service.
2. Cette garantie limitée est uniquement valide si la Pièce a été installée et tout le travail de service requis en lien avec la Pièce effectué par un distributeur ou agent de service autorisé par Taylor.
3. La garantie limitée s'applique seulement aux Pièces restant utilisées par leur propriétaire original sur le lieu d'installation original, dans l'unité d'installation originale.
4. L'installation, l'utilisation, l'entretien et la maintenance doivent être normaux et conformes à toutes les instructions contenues dans le manuel de l'utilisateur de Taylor.
5. Les Pièces défectueuses doivent être renvoyées au distributeur ou à l'agent de service autorisé par Taylor pour remboursement.
6. Cette garantie n'a pas pour but d'écourter la durée de toute couverture de garantie fournie conformément à une garantie Taylor limitée séparée sur une unité de réfrigération ou sur un équipement gril.
7. L'utilisation de tout fluide frigorigène autre que celui spécifié pour l'appareil dans lequel la Pièce est installée annulera cette garantie limitée.

^{1,2} À l'exception de la Pièce Taylor No. [032129SER2](#) (compresseur-air-230V SERV) et de la Pièce Taylor No. [075506SER1](#) (compresseur-air-115V 60HZ) dont la période de garantie limitée est de douze (12) mois, si elles sont utilisées dans une unité de réfrigération Taylor, et de deux (2) ans si elles sont utilisées dans un gril Taylor.

EXCEPTIONS À LA GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie limitée ne couvre **pas** :

1. La main d'œuvre ou autres coûts encourus dans le cadre du diagnostic, de la réparation, du retrait, de l'installation, de l'envoi, du service ou de la manutention de Pièces défectueuses, de Pièces de rechange ou de nouvelles Pièces.
2. La maintenance, le nettoyage et la lubrification normaux, selon ce qui est décrit dans le manuel de l'utilisateur de Taylor, y compris le nettoyage des condenseurs ou l'accumulation de carbone et de graisse.
3. Le service obligatoire, que ce soit le nettoyage ou les réparations d'ordre général pour remettre les surfaces de cuisson, y compris la plaque supérieure et la plaque inférieure, en état de fonctionnement afin d'obtenir une cuisson adéquate ou le montage adéquat des feuilles antiadhésives et des pinces suite à une accumulation de graisse sur les surfaces de cuisson, dont, entre autres, les plaques inférieures et supérieures, les côtés du boîtier et le haut du boîtier.
4. Le remplacement des surfaces de cuisson, y compris la plaque supérieure et la plaque inférieure, pour des raisons de piqûres ou de corrosion (ou, dans le cas de la plaque supérieure, de perte de revêtement) résultant de dommages causés par le choc des spatules ou autres petits ustensiles utilisés pendant le processus de cuisson ou du fait de l'utilisation d'agents et de matériaux ou processus de nettoyage non approuvés par Taylor.
5. Le remplacement des articles d'usure désignés comme Pièces de classe « 000 » dans le manuel de l'utilisateur de Taylor, ainsi que de toute feuille antiadhésive et pince utilisées pour le montage de la plaque supérieure du Produit.
6. Les tuyaux externes, les dispositifs d'alimentation en électricité et la mise à la terre de l'appareil.
7. Les pièces non fournies et non désignées par Taylor ou les dommages résultant de leur utilisation.
8. Les allers et retours et les temps d'attente nécessaires car un technicien de service a été empêché de commencer le travail de service dans le cadre de la garantie promptement, à son arrivée.
9. Les défaillances, dommages ou réparations dus à une installation défectueuse, à une application fautive, à un abus, à l'absence de service ou à un service inapproprié, à des modifications non autorisées ou à une utilisation ou un fonctionnement inappropriés, selon ce qui est indiqué dans le manuel de l'utilisateur de Taylor, y compris mais sans s'y limiter, le manquement à utiliser les bonnes techniques, les bons outils et les fournitures de nettoyage approuvées pour le montage et le nettoyage.
10. Les défaillances, dommages ou réparations dus au vol, au vandalisme, au vent, à la pluie, aux inondations, aux crues, à l'eau, aux orages, aux tremblements de terre ou à toute autre catastrophe naturelle : incendie, environnement corrosif, infestation d'insectes ou de rongeurs ou autres sinistre, accident ou cas de force majeure échappant au contrôle de Taylor ; l'utilisation de l'appareil sans respect des spécifications d'alimentation en eau ou en électricité de l'appareil dans lequel une Pièce est installée en excès ou en manque ; ou les Pièces ou les appareils dans lesquels elles sont installées qui sont réparés ou modifiés de telle manière que, selon l'avis de Taylor, la performance, l'usure normale ou la détérioration en a été affectée négativement.
11. Toute Pièce achetée sur Internet.
12. Les défaillances de démarrage dues à des problèmes de tension, de fusibles ayant sauté, de disjoncteurs ouverts, ou de dommages dus aux insuffisances ou à une interruption du service électrique.
13. Les coûts en carburant, en électricité ou autres combustibles, ou les augmentations des coûts du carburant ou de l'électricité, pour quelque raison que ce soit.
14. Les dommages résultant de l'utilisation de tout fluide frigorigène autre que celui spécifié pour l'appareil dans lequel la Pièce est installée annuleront cette garantie limitée.
15. Tout coût de remplacement, de remplissage ou d'élimination du fluide frigorigène, y compris le coût du fluide frigorigène.
16. **TOUT DOMMAGE MATÉRIEL OU COMMERCIAL PARTICULIER, INDIRECT OU CONSÉCUTIF DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.** Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des dommages consécutifs ou indirects ; il est donc possible que cette limitation ne s'applique pas à votre situation.

Cette garantie limitée vous octroie des droits juridiques spécifiques ; il est possible que vous ayez également d'autres droits qui varieront d'une juridiction à l'autre.

LIMITATION DE LA GARANTIE

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST EXCLUSIVE ET SE SUBSTITUE À TOUTE AUTRE GARANTIE, CONDITION ET/OU VOIE DE DROIT, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN OBJET SPÉCIFIQUE. LE SEUL RECOURS DU PROPRIÉTAIRE D'ORIGINE EN CE QUI CONCERNE TOUT PRODUIT SERA LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DES PIÈCES DÉFECTUEUSES, SELON LES MODALITÉS DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. TOUS LES DROITS À DES DOMMAGES IMMATÉRIELS OU ACCESSOIRES (Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS POUR PERTES DE GAINS, PERTES DE PROFITS, PERTES DE PRODUITS, ENDOMMAGEMENT DE BIENS OU DÉPENSES EN SERVICE) SONT EXPRESSÉMENT EXCLUS. LES GARANTIES EXPLICITES DÉFINIES DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE NE POURRONT ÊTRE NI MODIFIÉES, NI ÉLARGIES, NI CHANGÉES PAR QUELQUE DISTRIBUTEUR, CONCESSIONNAIRE OU AUTRE PERSONNE QUE CE SOIT.

RECOURS JURIDIQUES

Le propriétaire **est tenu** d'informer Taylor par écrit, par courrier recommandé ou enregistré envoyé à l'adresse suivante, de tout défaut ou plainte concernant la Pièce en indiquant le défaut ou la plainte, ainsi qu'une requête spécifique de réparation, remplacement ou autre correction de la Pièce dans le cadre de la garantie ; ce courrier devra être envoyé au moins trente (30) jours avant tout recours en justice.

Taylor Company
750 N. Blackhawk Blvd.
Rockton, IL 61072, États-Unis